

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Société de financement des infrastructures locales du Québec



Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2014

Québec 

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Société de financement des infrastructures
locales du Québec



Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2014

**Société de financement
des infrastructures
locales**

Québec



AVIS AU LECTEUR

Formation du nouveau Conseil des ministres

À la suite de la formation du nouveau Conseil des ministres le 23 avril 2014, le ministère des Finances et de l'Économie a été scindé pour former le ministère des Finances.

De plus, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est désigné, depuis le 23 avril 2014, sous le nom de ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Le *Rapport d'activité 2013-2014 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec* reflète cette nouvelle structure administrative.

Répartition des sources de financement du Plan d'investissements 2010-2014 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec

Le 1^{er} avril 2012, de nouvelles normes comptables pour le secteur public sont entrées en vigueur. En vertu de ces nouvelles normes, le financement des engagements prévus en service de la dette, dont les travaux n'étaient pas réalisés au 1^{er} avril 2012, est assuré par le ministère des Transports et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Afin d'en simplifier la présentation, le présent rapport d'activité traite de ces engagements comme s'ils avaient été entièrement pris par la Société.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Société de financement des infrastructures locales du Québec

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2014

Dépôt légal – Septembre 2014
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 2368-2485 (Imprimé)
ISSN 2368-2493 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2014

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

À titre de responsable de l'application de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec (chapitre S-11.0102) et conformément aux dispositions de cette loi, je vous présente le *Rapport d'activité 2013-2014 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec* couvrant la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, accompagné des états financiers couvrant la même période.

Ce rapport rend compte des résultats obtenus par l'organisation en fonction de ses engagements. Il rend également compte de l'application des politiques gouvernementales, des lois et des règlements auxquels la Société est assujettie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carlos Leitão', with a stylized, cursive script.

Carlos Leitão
Québec, le 16 septembre 2014

Monsieur Carlos Leitão
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, bureau 1.13
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le 9^e rapport annuel d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour l'exercice 2013-2014.

Ce rapport met en lumière les résultats de l'organisation à l'égard de la mise en œuvre du Plan d'investissements 2010-2014, adopté par le gouvernement, ainsi que de son Plan d'action de développement durable 2009-2015 et présente les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 mars 2014, le tout conformément aux dispositions de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

Au cours de la période 2010-2014, la Société a engagé le versement de subventions totalisant 2 637,4 millions de dollars pour la réalisation de différents projets d'infrastructures locales, soit 92,3 % des engagements prévus au plan d'investissements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Grandisson', with a stylized flourish at the end.

Marc Grandisson
Québec, le 18 juillet 2014

TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration.....	1
Contexte et faits saillants	3
La société de financement des infrastructures locales du Québec	9
État de situation des programmes.....	17
Suivi du Plan d'Investissements 2010-2014	21
Résultats financiers de l'exercice 2013-2014.....	23
États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2014	25
Gouvernance	43
Exigences législatives	47
Annexe A : Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.....	55
Annexe B : Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.....	69
Annexe C : Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.....	71
Annexe D : Transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Infrastructures de transport en commun 2005-2010	75
Annexe E : Transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Infrastructures de transport en commun 2010-2014.....	79
Annexe F : Transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales 2010-2014.....	83

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom des membres du conseil d'administration de la Société de financement des infrastructures locales du Québec et en mon nom personnel, je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité 2013-2014 de la Société.

Ce rapport expose les engagements pris par la Société pour le financement de plusieurs projets d'infrastructures locales au cours de la dernière année. En plus de présenter une description générale de la Société, de sa structure de gouvernance ainsi que de ses programmes, ce rapport traite de l'information financière et de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable 2009-2015. Les annexes dressent, pour chaque programme, une liste des bénéficiaires et des fonds octroyés par la Société.

□ Portrait des engagements de la dernière année

Le dernier exercice financier a été marqué par la poursuite des engagements pris par la Société dans le cadre du Plan d'investissements 2010-2014 en vue d'assurer le financement de milliers de projets d'infrastructures locales aux quatre coins du Québec.

Au cours de l'exercice financier 2013-2014, la Société s'est engagée pour des investissements de 349,3 millions de dollars, soit 288,6 millions de dollars pour la réalisation de projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de 60,7 millions de dollars pour des projets d'infrastructures de transport en commun.

Au 31 mars 2014, la Société a engagé le versement de subventions totalisant 2 637,4 millions de dollars pour la réalisation de différents projets d'infrastructures locales et de transport en commun, soit 92,3 % des engagements prévus au Plan d'investissements 2010-2014.

□ Négociation d'une nouvelle entente relative au Fonds de la taxe sur l'essence

L'Entente Canada-Québec relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence conclue en 2005, puis reconduite en 2009, de même que le Plan d'investissements 2010-2014 sont arrivés à échéance le 31 mars 2014.

Le gouvernement fédéral a annoncé dans son budget 2013¹ le renouvellement du Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) pour une période de dix ans, soit de 2014-2015 à 2023-2024.

Au cours de l'automne 2013, le gouvernement du Québec a entrepris des négociations avec le gouvernement fédéral en vue de conclure une nouvelle entente prenant en considération les besoins et les priorités en matière d'infrastructures locales des différentes municipalités du Québec.

Ces négociations ont permis de faire un bilan de la présente entente et de déterminer les modalités à conserver. Le gouvernement du Québec a réaffirmé auprès du gouvernement fédéral la nécessité de maintenir la flexibilité de l'entente notamment quant à l'allocation des sommes transférées par l'entremise du FTE.

¹ MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA, *Le plan d'action économique de 2013 – Emplois, croissance et prospérité à long terme*, 21 mars 2013.

En marge des négociations de la nouvelle entente, le gouvernement du Québec a déposé un nouveau plan d'investissements pour la période 2014-2019. Ce plan sera constitué d'une enveloppe de 3 655,0 millions de dollars, dont 2 671,9 millions de dollars pour des projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et 983,1 millions de dollars pour des projets d'infrastructures de transport en commun.

- La contribution de la Société à l'enveloppe du nouveau plan d'investissements s'élèvera à 2 840,0 millions de dollars, soit 2 043,9 millions de dollars pour des projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et 796,1 millions de dollars pour des projets d'infrastructures de transport en commun.

❑ La prochaine année financière

Pour la prochaine année, la Société et ses partenaires consacreront leurs efforts à la mise en œuvre du nouveau plan d'investissements et à l'accompagnement des bénéficiaires afin que ces derniers puissent avoir accès rapidement à l'aide financière offerte pour la réalisation de projets d'infrastructures locales.

Enfin, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier tous les administrateurs pour la qualité de leurs interventions, leur engagement et leur participation dans la réalisation de leur mandat.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Grandisson', with a long horizontal stroke extending to the right.

Marc Grandisson



CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

Les infrastructures locales contribuent au bien-être des communautés et à l'essor de l'économie du Québec, par exemple en améliorant la fluidité du transport des personnes et des biens ou en assainissant l'eau que consomme la population.

Les municipalités du Québec ont d'importants besoins en infrastructures. Plusieurs d'entre elles doivent composer avec des infrastructures vieillissantes, désuètes dans certains cas, nécessitant des interventions soutenues. L'état de ces infrastructures représente donc pour les municipalités, comme pour l'ensemble des citoyens du Québec, un enjeu de première importance.

Pour assurer la continuité et la pérennité des services à la population, l'entretien et la modernisation des infrastructures locales – comme celles liées à l'eau potable, aux eaux usées, à la voirie locale et au transport en commun – figurent parmi les priorités du Québec et des municipalités.

❑ La Société de financement des infrastructures locales du Québec : un intervenant de première ligne en matière d'investissements en infrastructures locales

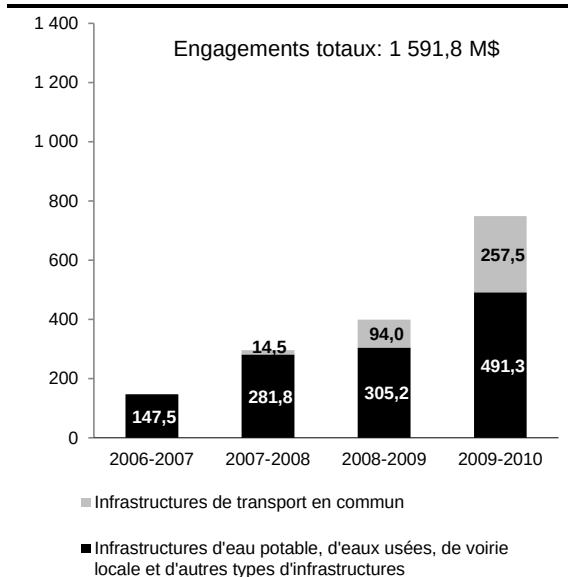
Depuis sa création en 2005, la Société s'est imposée comme un intervenant de première ligne en offrant des programmes d'aide adaptés aux besoins des municipalités et aux organismes municipaux du Québec. En plus d'être complémentaire à d'autres programmes gouvernementaux en matière d'infrastructures locales, ses programmes d'aide offrent aux bénéficiaires de multiples avantages, dont :

- une source de financement stable, prévisible et à long terme;
- une flexibilité quant à l'allocation des enveloppes qui leur sont accordées;
- des modalités de versements adaptées à leurs besoins et aux réalités de leurs milieux.

Les sommes investies par la Société au cours des huit dernières années confirment d'ailleurs le rôle important qu'elle exerce en matière de financement de projets d'infrastructures locales.

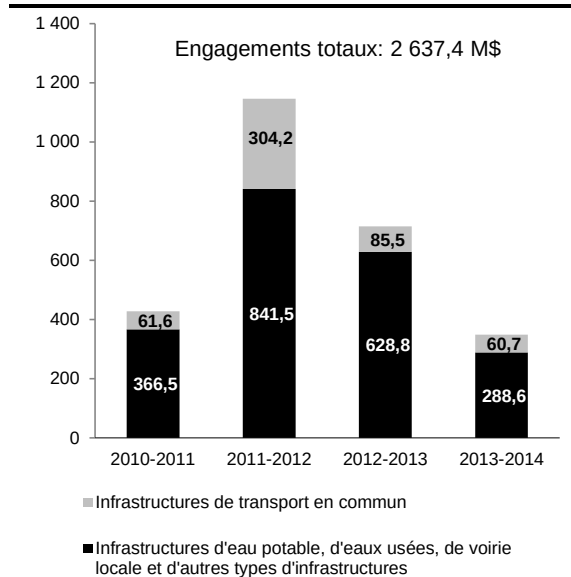
Les graphiques ci-dessous dressent un portrait des engagements pris par la Société depuis sa création.

Plan d'investissements 2005-2010 Subventions approuvées (en millions de dollars)



Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministère des Transports.

Plan d'investissements 2010-2014 Subventions approuvées (en millions de dollars)



Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministère des Transports.

Au cours de la période 2010-2014, la Société a approuvé le versement de 2 637,4 millions de dollars. De cette somme :

- 2 125,4 millions de dollars ont été alloués à des projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale, comparativement à 1 225,8 millions de dollars pour la période 2005-2010;
- 512,0 millions de dollars ont été engagés pour la réalisation de projets d'infrastructures de transport en commun, soit 146,0 millions de dollars de plus que pour la période 2005-2010.

À compter de 2014-2015, de nouveaux fonds seront disponibles pour le financement de projets d'infrastructures locales. Ces fonds proviendront de transferts de près de 2,4 milliards de dollars du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du FTE, et du gouvernement du Québec.

- La part du gouvernement du Québec sera assurée par les revenus du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée et par d'autres transferts versés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le ministère des Transports (MTQ).

❑ Des investissements qui portent leurs fruits

1. Renouvellement des infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale

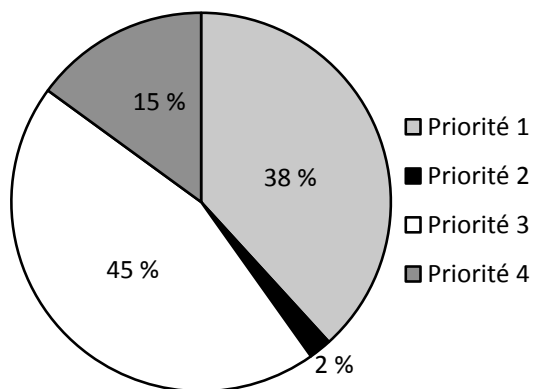
Conformément à sa mission et aux modalités de ses programmes de financement, la Société permet à l'ensemble des municipalités du Québec de bénéficier de ressources financières afin d'entreprendre des interventions soutenues et nécessaires en matière d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

Au cours de la période 2010-2014, la Société a approuvé le versement de subventions de près de 2 125,4 millions de dollars pour la réalisation de projets d'infrastructures dont 2 085,5 millions de dollars répartis selon les quatre priorités établies dans les modalités de versement du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014².

Répartition des subventions approuvées par priorité de travaux

Les subventions approuvées par priorité de travaux se répartissent ainsi :

- 38 % ont été allouées à la priorité 1, soit à l'installation, à la mise aux normes et à la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux usées;
- 2 % ont été allouées à la priorité 2, soit à la réalisation d'études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
- 45 % ont été attribuées à la priorité 3, soit au renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout;
- 15 % ont été octroyées à la priorité 4, soit à la réfection ou à l'amélioration des infrastructures de voirie locale.



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

² MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*, Gouvernement du Québec, p. 5.

Travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Buckingham, Ville de Gatineau
L'usine de production d'eau potable du secteur Buckingham devait être modernisée et mise aux normes. À cet effet, la Ville de Gatineau a bénéficié d'un soutien financier provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014. Grâce à une subvention de 13,4 millions de dollars, la Ville de Gatineau est en mesure de remplacer plusieurs équipements vitaux et d'ajouter des composantes à son usine afin d'assurer aux citoyens de la ville une eau d'excellente qualité. Les travaux ont débuté en juin 2013.

2. Renouvellement des infrastructures et des équipements de transport en commun et accroissement de l'achalandage

La rénovation et le remplacement des infrastructures de transport en commun exigent des investissements importants pour maintenir ces actifs en bon état, contribuer à leur amélioration et en accroître l'achalandage.

La Société, par l'entremise du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, constitue un levier financier permettant notamment aux organismes de transport en commun d'accroître leur achalandage et de rajeunir leur flotte de véhicules.

Dans son rapport annuel de gestion 2012-2013³, le MTQ soulignait que :

- l'âge moyen du parc d'autobus des sociétés de transport du Québec était de 6,4 ans, soit une diminution de 2,3 ans depuis 2008-2009 :
 - outre la Société de transport de Montréal (STM), quatre sociétés possédaient, en 2012, des parcs dont l'âge moyen était inférieur à 8 ans : la Société de transport de Lévis (2,9 ans), la Société de transport de Laval (7,4 ans), le Réseau de transport de Longueuil (7,4 ans) et le Réseau de transport de la Capitale (RTC) (7,5 ans);
- l'achalandage annuel du transport en commun a augmenté de 11,5 % entre 2006 et 2011, dépassant de 3,5 % la cible établie par la Politique québécoise du transport collectif :
 - en 2011, un total de 584,6 millions de déplacements en transport en commun ont été effectués au Québec.

³ MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, p. 61.

Subvention de 14,9 millions de dollars au RTC

La subvention allouée par l'intermédiaire du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec au RTC aura permis l'achat de 33 autobus en 2013-2014.

L'achat de ces autobus s'inscrit dans le cadre du projet Destination Sainte-Foy visant à mettre en place le réseau nouveau eXpress sur l'autoroute Robert-Bourassa.

L'achat de ces autobus et la mise en place du réseau nouveau eXpress permettra au RTC de bonifier son offre de service à la population et d'accroître l'achalandage du transport en commun dans la capitale nationale.

LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC

1. Mission

La Société de financement des infrastructures locales du Québec est une société d'État constituée le 17 décembre 2004 en vertu de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec (RLRQ, chapitre S 11.0102)⁴.

La Société a pour mission de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun⁵. Sa loi constitutive lui permet également de verser une aide financière pour la réalisation d'autres projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Pouvoirs et responsabilités

Chaque année, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministre des Finances et le ministre des Transports soumettent conjointement au gouvernement pour approbation un plan d'investissements. Ce plan prévoit notamment la répartition de l'aide financière entre les catégories de projets d'infrastructures suivantes :

1. les projets d'infrastructures en matière d'eau potable;
2. les projets d'infrastructures en matière d'eaux usées;
3. les projets d'infrastructures en matière de voirie locale;
4. les projets d'infrastructures en matière de transport en commun;
5. tout autre projet d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

De plus, aucune aide financière ne peut être accordée par la Société sans avoir été préalablement autorisée par :

- le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à l'égard des projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de ceux ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales;
- le ministre des Transports à l'égard des projets d'infrastructures de transport en commun et de voirie locale.

⁴ Le lecteur est invité à consulter le site Internet de la Société de financement des infrastructures locales du Québec qui fournit l'ensemble de l'information concernant l'organisation au www.sofil.gouv.qc.ca.

⁵ Un projet d'infrastructure en matière de transport en commun peut comprendre l'acquisition de véhicules.

La Société est assujettie, en matière de reddition de comptes, aux exigences de la Loi sur l'administration publique et de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec. Elle est notamment tenue :

- de produire au ministre des Finances ses états financiers, vérifiés par le Vérificateur général du Québec, ainsi qu'un rapport de ses activités;
- de rendre compte des mesures de réduction des dépenses mises en place, des activités réalisées dans le cadre de son Plan d'action de développement durable 2009-2015 et de sa conformité avec la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec;
- de compter, au sein de son conseil d'administration, la présence de deux élus municipaux, nommés après consultation des représentants du milieu municipal, dont ceux de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités.

3. Gestion des opérations d'affaires

Placée sous l'autorité du ministre des Finances, la Société concrétise sa mission et assure la gestion quotidienne de ses opérations grâce à des ententes de service conclues avec le MAMOT, le MTQ, le ministère des Finances (MFQ) et la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Mandat des partenaires en vertu des ententes de service

Ministère et organisme	Mandat
MAMOT	Gestion des programmes qui concernent les projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de ceux ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.
MFQ	Comptabilité, secrétariat et gestion des fonds et du compte bancaire de la Société.
MTQ	Gestion des programmes qui concernent les projets d'infrastructures de transport en commun et de voirie locale.
SAAQ	Perception du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteurs de forte cylindrée ⁽¹⁾ .

(1) Ce droit d'immatriculation additionnel découle d'une mesure du budget 2004-2005 du gouvernement du Québec. Il vise à favoriser la réduction des émissions polluantes des véhicules et des gaz à effet de serre. L'ensemble des recettes du droit perçu est versé à la Société.

4. Clientèle

La clientèle de la Société comprend l'ensemble des municipalités du Québec, les communautés métropolitaines, les municipalités régionales de comté, les régies intermunicipales, les sociétés de transport, les conseils intermunicipaux de transport et l'Administration régionale Kativik.

5. Sources de revenu

La Société dispose de quatre sources de revenus, soit les transferts du gouvernement fédéral, les transferts du gouvernement du Québec, les revenus du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée et les revenus d'intérêt sur ses placements.

5.1 Transferts du gouvernement fédéral

Le 28 novembre 2005, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont conclu l'Entente Canada-Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Échue le 31 mars 2014, l'entente a permis d'allouer un montant de 3,2 milliards de dollars à la Société pour le financement de projets d'infrastructures locales.

Dans son budget du 21 mars 2013, le gouvernement fédéral a annoncé le nouveau plan Chantiers Canada, constitué de 53,3 milliards de dollars sur 10 ans (de 2014-2015 à 2023-2024) à l'échelle canadienne, dont 21,8 milliards de dollars provenant du FTE. Les allocations prévues pour le Québec pour la période 2014-2015 à 2018-2019 s'élèveront à 2,4 milliards de dollars.

— Rappelons qu'en 2011, le gouvernement fédéral a pérennisé les versements provenant du FTE aux provinces et territoires par l'adoption de la Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada (L.C. 2011, ch. 24).

5.2 Transferts du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec contribue à l'enveloppe du plan d'investissements de la Société par l'octroi de transferts aux municipalités et aux organismes municipaux sous forme de subventions du service de dette. Cette contribution est soumise au vote annuel des crédits par l'Assemblée nationale. Le versement de la contribution est assuré par le MTQ et le MAMOT.

5.3 Droit d'immatriculation additionnel

Lors de l'annonce du budget 2004-2005⁶, le gouvernement du Québec a instauré un droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée pour favoriser la réduction des émissions polluantes des véhicules et des gaz à effet de serre. Ce droit est perçu par la SAAQ et versé à la Société.

5.4 Revenus d'intérêts sur les placements

Chaque année, les placements de la Société génèrent des intérêts qui sont, après approbation du gouvernement, redistribués par l'entremise des programmes d'aide financière. Ces intérêts sont essentiellement générés sur les transferts reportés du FTE et, dans une moindre mesure, sur les contributions reportées du droit d'immatriculation additionnel.

⁶ MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC, *Budget 2004-2005 – Renseignements additionnels sur les mesures du budget*, 30 mars 2004, section 1, p. 201.

6. Aperçu des programmes d'aide

La Société administre quatre programmes de financement d'infrastructures municipales et locales, dont le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Les autres programmes sont, en pratique, terminés, puisque la majorité des sommes qui leur ont été allouées ont été dépensées.

6.1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Le programme TECQ est le principal programme de subventions géré par la Société. Mis en œuvre dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe sur l'essence conclue en 2005, puis reconduite en 2009, il est en vigueur depuis 2006. Il a pour objectif de contribuer au financement des infrastructures municipales et locales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de transport en commun et autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales. La gestion du programme est assurée par le MAMOT et le MTQ.

Le programme TECQ est financé à partir de trois sources de revenu, à savoir :

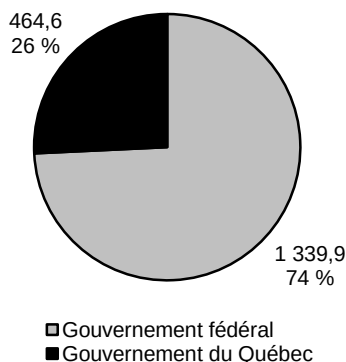
1. les transferts du gouvernement fédéral, par l'entremise du FTE;
2. la contribution du gouvernement du Québec, composée des revenus du droit d'immatriculation additionnel sur les véhicules munis de moteur de forte cylindrée et des transferts du MAMOT et du MTQ;
3. les revenus d'intérêts générés par les placements de la Société.

Pour la période 2005-2010, le programme TECQ était doté d'une enveloppe de 1 804,5 millions de dollars.

- De cette somme, 1 339,9 millions de dollars (74,3 %) provenaient de transferts du gouvernement fédéral et 464,6 millions de dollars (25,7 %) de transferts du gouvernement du Québec.

**Répartition de l'enveloppe TECQ
2005-2010**
(en millions de dollars)

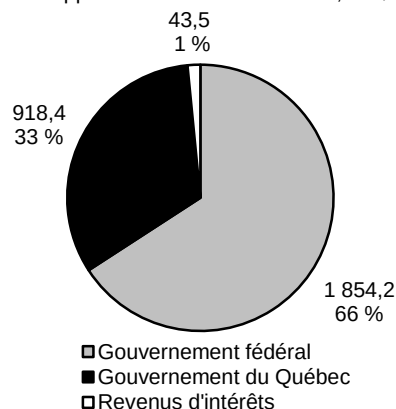
Enveloppe au 31 mars 2014 : 1 804,5 M\$



Source : Ministère des Finances du Québec.

**Répartition de l'enveloppe TECQ
2010-2014**
(en millions de dollars)

Enveloppe au 31 mars 2014 : 2 816,1 M\$



Source : Ministère des Finances du Québec.

En 2010-2011, le programme TECQ a été largement bonifié. Pour la période 2010-2014, l'enveloppe du programme est passée à 2 816,1 millions de dollars⁷, soit une augmentation de 56,1 % par rapport à la première enveloppe.

- De cette somme, 1 854,2 millions de dollars provenaient de transferts du gouvernement fédéral, 918,4 millions de dollars de transferts du gouvernement du Québec et 43,5 millions de dollars des revenus d'intérêts générés au cours de la période 2005-2006 à 2009-2010.

Depuis 2005, le programme TECQ a permis aux municipalités et aux organismes de bénéficier d'un montant d'aide totalisant 4 620,6 millions de dollars.

- De cette somme, 3 416,6 millions de dollars ont été attribués à la réalisation de projet d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et 1 204,0 millions de dollars à des projets d'infrastructures de transport en commun.

Répartition des enveloppes du programme TECQ

(en millions de dollars)

Volet	2005-2010	2010-2014	Total
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures			
Gouvernement fédéral	929,7	1 484,2	2 413,9
Gouvernement du Québec	384,1	605,4	989,5
Revenus d'intérêts	—	13,2	13,2
Sous-total	1 313,8	2 102,8	3 416,6
Infrastructures de transport en commun			
Gouvernement fédéral	410,2	370,0	780,2
Gouvernement du Québec	80,5	313,0	393,5
Revenus d'intérêts	—	30,3	30,3
Sous-total	490,7	713,3	1 204,0
TOTAL	1 804,5	2 816,1	4 620,6
Gouvernement fédéral	1 339,9	1 854,2	3 194,1
Gouvernement du Québec	464,6	918,4	1 383,0
Revenus d'intérêts	—	43,5	43,5

Source : Ministère des Finances du Québec.

⁷ Décret numéro 593-2013 du 12 juin 2013 concernant le remplacement du plan d'investissements de la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour la période 2010-2014.

6.2 Autres programmes

6.2.1 Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) a pour objectif de permettre la réalisation de travaux d'infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées (volet 1), le développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales (volet 2), de même que la réalisation de travaux d'infrastructures de soutien au développement local et régional (volet 3).

Le FIMR a été créé grâce à l'aide financière du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Il est mis en œuvre dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au programme d'infrastructures conclue le 18 juillet 2005.

Ce programme dispose d'une enveloppe de 463,8 millions de dollars, financée à parts égales par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

- La contribution du gouvernement du Québec est versée par la Société à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.
- La contribution du gouvernement fédéral ne transite pas par la Société.

La gestion du programme relève du MAMOT. Ce programme prendra fin au plus tard le 31 mars 2015.

Répartition de l'enveloppe du programme FIMR (en millions de dollars)

Volet		Gouvernement fédéral	Gouvernement du Québec	Total
FIMR 1	Infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées	143,1	143,1	286,2
FIMR 2	Développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales	2,0	2,0	4,0
FIMR 3	Infrastructures de soutien au développement local ou régional	86,8	86,8	173,6
Enveloppe		231,9	231,9	463,8

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

6.2.2 Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Doté d'une enveloppe de 317,8 millions de dollars, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) permet de financer deux projets, soit le projet de mise à niveau des usines de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs et Atwater, situées à Montréal, et celui de l'assainissement de la rivière Saint-Charles à Québec.

Chacun des projets a fait l'objet d'une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. En vertu des ententes, la contribution du gouvernement du Québec doit représenter l'équivalent de celle du gouvernement fédéral.

- La contribution du gouvernement du Québec est versée par la Société à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.
- La contribution du gouvernement fédéral ne transite pas par la Société.

La gestion du programme relève du MAMOT. Ce programme prendra fin au plus tard le 31 mars 2015.

Répartition de l'enveloppe du programme FCIS

(en millions de dollars)

Projet	Gouvernement fédéral	Gouvernement du Québec	Municipalités	Total
Mise aux normes des usines de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs et Atwater	58,5	58,5	117,0	234,0
Assainissement de la rivière Saint-Charles	36,5	36,5	10,8	83,8
Enveloppe	95,0	95,0	127,8	317,8

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

6.2.3 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

Le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) vise à permettre la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures à la faveur d'une aide financière gouvernementale. Le PIQM favorise l'implantation et le maintien d'une expertise technique en région. Le programme comporte cinq volets et douze sous-volets.

Le 14 juin 2004, le gouvernement du Québec a bonifié de près de 200 millions de dollars l'enveloppe des travaux admissibles aux sous-volets 1.1 et 1.2 du volet 1 du PIQM. La contribution additionnelle du gouvernement s'élève à près de 100 millions de dollars, l'autre partie de la bonification étant assumée par les municipalités.

La contribution additionnelle du gouvernement du Québec est versée par la Société à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.

La gestion du programme relève du MAMOT. Au 31 mars 2014, l'enveloppe du programme est entièrement allouée.

Répartition de la bonification de l'enveloppe du programme PIQM

(en millions de dollars)

Volet		Gouvernement du Québec	Municipalités	Total
Volet 1, sous-volet 1.1	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)	46,8	46,8	93,6
Volet 1, sous-volet 1.2	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et moins)	48,8	48,8	97,6
Enveloppe⁽¹⁾		95,6	95,6	191,2

(1) La contribution initiale du gouvernement du Québec s'élevait à 100 millions de dollars. À la suite d'une révision des coûts estimés des travaux, la contribution du Québec a été réduite à 95,6 millions de dollars.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ÉTAT DE SITUATION DES PROGRAMMES

1. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Le suivi du programme TECQ est assuré par la mise à jour annuelle d'un plan d'investissements adopté par le gouvernement.

Au cours de la période 2010-2014, la Société a approuvé le versement de 2 597,5 millions de dollars en subventions, ce qui représente 92,2 % des engagements qu'elle est autorisée à prendre, conformément au Plan d'investissements 2010-2014 adopté par le gouvernement.

Suivi du programme TECQ 2010-2014

État de situation au 31 mars 2014

(en millions de dollars)

Volet	Montant d'enveloppe confirmé ⁽²⁾			Total	Montant d'enveloppe disponible ⁽⁵⁾
	Enveloppe actuelle ⁽¹⁾	Subventions approuvées ⁽³⁾	Subventions non approuvées ⁽⁴⁾		
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	2 102,8	2 085,5	17,3	2 102,8	—
<i>Part de l'enveloppe confirmée</i>		99,2%			
Infrastructures de transport en commun	713,3	512,0	188,0	700,0	13,3
<i>Part de l'enveloppe confirmée</i>		71,8%			
TOTAL	2 816,1	2 597,5	205,3	2 802,8	13,3
<i>Part de l'enveloppe confirmée</i>		92,2%			

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Enveloppe prévue au Plan d'investissements 2010-2014 révisée selon le décret numéro 593-2013 adopté le 12 juin 2013.

(2) Montant d'enveloppe confirmé (autorisé) par le ministre des Transports pour la période 2010-2014 et programmation de travaux confirmée par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

(3) Transferts octroyés (charges) et obligations contractuelles inscrits aux états financiers de la Société et dans les comptes publics.

(4) Montant des subventions autorisées par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le ministre des Transports, mais dont le versement n'est pas encore approuvé.

(5) Les montants d'enveloppe disponibles sont déjà réservés à des municipalités ou à des organismes municipaux. Ces montants leur sont réservés jusqu'à la fin du programme et sont reportés d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

Sources : Ministère des Finances du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministère des Transports.

☐ Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement de subventions aux municipalités totalisant 2 085,5 millions de dollars, soit 99,2 % de l'enveloppe allouée pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures.

Des engagements confirmés par le ministre, 17,3 millions de dollars doivent être approuvés au cours des prochains exercices financiers. Cette somme correspond au montant des subventions autorisées par le ministre mais dont le versement n'est pas encore approuvé.

❑ Infrastructures de transport en commun

Au 31 mars 2014, le ministre des Transports a approuvé le versement de subventions aux municipalités totalisant 512,0 millions de dollars, soit 71,8 % de l'enveloppe allouée pour les infrastructures de transport en commun.

Des engagements confirmés par le ministre, 188,0 millions de dollars doivent être approuvés au cours des prochains exercices financiers. Cette somme correspond au montant des subventions autorisées par le ministre mais dont le versement n'est pas encore approuvé.

De plus, un montant de 13,3 millions de dollars demeure disponible pour le financement de projets au cours des prochains exercices financiers.

2. Autres programmes

2.1 Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 433,6 millions de dollars, soit 93,5 % de l'enveloppe.

- Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont contribué à hauteur de 216,8 millions de dollars chacun.

2.2 Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 190,0 millions de dollars, soit 100 % de l'enveloppe.

- Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont contribué à hauteur de 95,0 millions de dollars chacun.

2.3 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 91,7 millions de dollars, soit 95,9 % de l'enveloppe.

Suivi des autres programmes de financement

(en millions de dollars)

Volet	Enveloppe	Montant d'enveloppe confirmé		Total
		Subventions approuvées	Subventions à être approuvées	
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	463,8	433,6	30,2	463,8
<i>Part de l'enveloppe confirmée</i>		93,5 %		
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	190,0	190,0	—	190,0
<i>Part de l'enveloppe confirmée</i>		100,0 %		
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	95,6	91,7	3,9	95,6
<i>Part de l'enveloppe confirmée</i>		95,9 %		

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

SUIVI DU PLAN D'INVESTISSEMENTS 2010-2014

En vertu de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec, le ministre des Finances, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le ministre des Transports doivent soumettre conjointement au gouvernement pour approbation un plan d'investissements.

Ce plan d'investissements établit le partage global des sommes à être versées en fonction des catégories de projets d'infrastructures établies dans la Loi. Il constitue un outil de planification des investissements, actualisé annuellement en fonction du rythme réel des investissements municipaux. Ce plan conserve donc un caractère évolutif.

Suivi du Plan d'investissements 2010-2014

État de situation au 31 mars 2014

(en millions de dollars)

Volet	Montant d'enveloppe confirmé ⁽²⁾			Total	Montant d'enveloppe disponible ⁽⁵⁾
	Enveloppe actuelle ⁽¹⁾	Subventions approuvées ⁽³⁾	Subventions non approuvées ⁽⁴⁾		
Programme TECQ					
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	2 102,8	2 085,5	17,3	2 102,8	—
Part de l'enveloppe confirmée		99,2%			
Infrastructures de transport en commun	713,3	512,0	188,0	700,0	13,3
Part de l'enveloppe confirmée		71,8%			
Bonification du programme FIMR					
FIMR	39,9	39,9	—	39,9	—
Part de l'enveloppe confirmée		100,0%			
TOTAL	2 856,0	2 637,4	205,3	2 842,7	13,3
Part de l'enveloppe confirmée		92,3 %			

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Enveloppe du Plan d'investissements 2010-2014 révisée selon le décret numéro 593-2013 adopté le 12 juin 2013.

(2) Montant d'enveloppe confirmé (autorisé) par le ministre des Transports pour la période 2010-2014 et programmation de travaux confirmée par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

(3) Transferts octroyés (charges) et obligations contractuelles inscrits aux états financiers de la Société et dans les comptes publics.

(4) Montant des subventions autorisées par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le ministre des Transports, mais dont le versement n'est pas encore approuvé.

(5) Les montants d'enveloppe disponibles sont déjà réservés à des municipalités ou à des organismes municipaux. Ces montants leur sont réservés jusqu'à la fin du programme et sont reportés d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

Sources : Ministère des Finances du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministère des Transports.



RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013-2014

1. Revenus

La Société a conclu son exercice financier 2013-2014 avec des revenus de 576,6 millions de dollars, en baisse de 134,4 millions de dollars (-18,9 %) comparativement au précédent exercice. Cette baisse s'explique principalement par une diminution des revenus de transferts du gouvernement fédéral et par le fait qu'il n'y a pas eu de transferts du gouvernement du Québec.

Les revenus de transferts du gouvernement fédéral se sont élevés à 497,0 millions de dollars, comparativement à 591,9 millions de dollars en 2012-2013. Cette baisse de 94,9 millions de dollars est due à une cadence de réalisation plus faible des projets financés et à la fin du programme TECQ 2010-2014.

— Il est à noter que les transferts du gouvernement fédéral sont comptabilisés aux revenus de la Société (états des résultats) au rythme des dépenses de transfert du programme TECQ.

Les revenus générés par le droit d'immatriculation additionnel se sont établis à 73,4 millions de dollars, en hausse de 3,0 millions de dollars (4,2 %), alors que les revenus d'intérêts ont diminué légèrement de 0,1 million de dollars (1,6 %), passant de 6,3 millions de dollars en 2012-2013 à 6,2 millions de dollars en 2013-2014.

Revenus

(en milliers de dollars)

	Budget	Exercice financier	
	2013-2014	2013-2014	2012-2013
Transferts			
Gouvernement du Canada - Taxe sur l'essence	453 544	497 011	591 947
Gouvernement du Québec	—	—	40 694
Versement de la Société de transport de Montréal	1 847	—	1 589
Droit d'immatriculation additionnel	74 807	73 425	70 436
Intérêts	5 708	6 166	6 285
TOTAL	535 906	576 602	710 951

2. Charges

Au cours de 2013-2014, les charges de la Société se sont élevées à 558,6 millions de dollars, dont 554,4 millions de dollars en transferts octroyés aux municipalités et aux organismes municipaux et 4,2 millions de dollars en frais de gestion. Le montant des charges est en baisse de 95,5 millions de dollars (-14,6 %) par rapport à l'exercice financier 2012-2013 en raison d'une cadence de réalisation des projets plus faible dans le contexte de la fin du programme TECQ 2010-2014.

Charges

(en milliers de dollars)

	Budget	Exercice financier	
	2013-2014	2013-2014	2012-2013
Transferts octroyés			
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures	482 446	498 896	552 229
Programme d'infrastructures de transport en commun	15 072	48 989	86 172
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	4 591	3 797	9 171
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	1 501	1 627	1 861
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	1 583	1 100	1 706
	505 193	554 409	651 139
Honoraires d'administration	5 499	4 197	2 980
Frais financiers	4	1	12
Frais de déplacement et de représentation	1	1	1
TOTAL	510 697	558 608	654 132

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

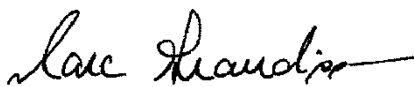
Rapport de la direction	27
Rapport de l'auditeur indépendant	29
État des résultats	31
État du déficit cumulé et de la variation de la dette nette	32
État de la situation financière.....	33
État des flux de trésorerie	34
Notes complémentaires.....	35

RAPPORT DE LA DIRECTION

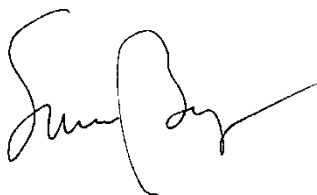
Les états financiers de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, ci-après appelée « Société », ont été dressés par la direction qui est responsable de la préparation et de la présentation des informations financières ainsi que de l'intégrité et de la fidélité des données, notamment en ce qui concerne les estimations et les jugements comptables importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction de la Société exerce les contrôles internes qui s'imposent de façon à ce que l'utilisateur soit raisonnablement assuré que l'information financière est pertinente et fiable et que les actifs sont adéquatement protégés. La direction de la Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration de la Société, lequel surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marc Grandisson,
président du conseil d'administration



Simon Bergeron,
vice-président du conseil
d'administration

Québec, le 17 juin 2014



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, l'état des résultats, l'état du déficit cumulé et de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de financement des infrastructures locales du Québec au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA
Québec, le 17 juin 2014

Société de financement des infrastructures locales du Québec

État des résultats

De l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Budget	2014	2013
REVENUS			
Transferts			
Gouvernement du Canada - Taxe sur l'essence (note 9)	453 544	497 011	591 947
Gouvernement du Québec (note 3)	—	—	40 694
Versement de la STM ⁽¹⁾	1 847	—	1 589
Droits d'immatriculation additionnels - SAAQ ⁽²⁾ (note 9)	74 807	73 425	70 436
Intérêts (note 10)	5 708	6 166	6 285
	535 906	576 602	710 951
CHARGES			
Transferts octroyés			
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	482 446	498 896	552 229
Programme d'infrastructures de transport en commun	15 072	48 989	86 172
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	4 591	3 797	9 171
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	1 501	1 627	1 861
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)	1 583	1 100	1 706
Honoraires d'administration (note 4)	5 499	4 197	2 980
Frais financiers	4	1	12
Frais de déplacement et représentation	1	1	1
	510 697	558 608	654 132
EXCÉDENT ANNUEL	25 209	17 994	56 819

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(1) Société de transport de Montréal

(2) Société de l'assurance automobile du Québec

Société de financement des infrastructures locales du Québec
État du déficit cumulé et de la variation de la dette nette

De l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Budget	2014	2013
DÉFICIT CUMULÉ ET DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(371 016)	(371 016)	(427 835)
Excédent annuel	25 209	17 994	56 819
DÉFICIT CUMULÉ ET DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(345 807)	(353 022)	(371 016)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de financement des infrastructures locales du Québec

État de la situation financière

Au 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

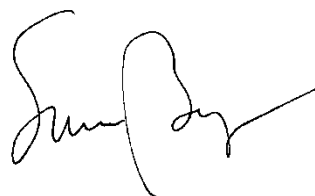
	2014	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	9	8
Équivalents de trésorerie (note 5)	376 420	543 623
Placements (note 6)	252 269	—
Sommes à recevoir de la STM (note 11)	1 378	1 847
Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ	18 320	17 366
	648 396	562 844
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	141 979	42 597
Transferts et contributions reportés (note 9)	392 994	423 407
Dû au gouvernement du Québec (note 7)	44 561	—
Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires (note 11)	421 884	467 856
	1 001 418	933 860
DETTE NETTE ET DÉFICIT CUMULÉ	(353 022)	(371 016)
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 12)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Marc Grandisson, président du conseil d'administration



Simon Bergeron, vice-président du conseil d'administration

Société de financement des infrastructures locales du Québec
État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	17 994	56 819
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Escomptes sur placements de portefeuille	(5 035)	(4 377)
Virement des transferts et des contributions reportés	(570 436)	(662 383)
	<u>(557 477)</u>	<u>(609 941)</u>
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement		
Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ	(954)	2 113
Sommes à recevoir de la STM	469	(1 847)
Intérêts courus à recevoir	—	1 415
Créditeurs et charges à payer	99 382	(40 225)
Transferts et contributions reportés	540 023	533 488
Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires	(45 972)	(47 890)
	<u>592 948</u>	<u>447 054</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	35 471	(162 887)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Placements effectués	(1 369 671)	(1 149 829)
Produit de dispositions et de rachats de placements	1 122 437	1 544 301
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(247 234)	394 472
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunts effectués	44 561	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	44 561	—
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(167 202)	231 585
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	543 631	312 046
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	376 429	543 631

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de financement des infrastructures locales du Québec

Notes complémentaires

De l'exercice clos le 31 mars 2014
(en milliers de dollars)

1. Statut constitutif et nature des activités

La Société de financement des infrastructures locales du Québec (la Société) est une personne morale, mandataire de l'État, instituée en vertu de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec (RLRQ, chapitre S-11.0102) en date du 17 décembre 2004. Elle a pour mission de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour contribuer à la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun ainsi que de projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

Les revenus de la Société proviennent de transfert du gouvernement du Canada, de droits d'immatriculation additionnels à l'égard de véhicules munis de moteur de forte cylindrée et, si nécessaire, de transferts du gouvernement du Québec. Les droits d'immatriculation additionnels sont perçus par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour le compte de la Société.

En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 (1) d) de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C., 1985, chapitre 1, 5^e suppl.), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

□ Estimation et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels (s'il y a lieu) à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que les droits d'immatriculation additionnels, les transferts octroyés, certains frais courus, l'établissement de l'échéancier des versements en capital en lien avec l'obligation découlant d'entente de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires et l'échéancier des obligations contractuelles.

De plus, les transferts aux municipalités et aux organismes municipaux font l'objet d'une importante incertitude relative à la mesure. En effet, la Société a comptabilisé à titre de dépenses de transfert et de créditeurs et charges à payer, les retenues reliées au « programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures pour la période 2010-2014 ». Ces retenues, qui représentent le dernier versement comptant aux municipalités, sont conservées par la Société jusqu'à l'approbation de la reddition de compte finale exigée dans les modalités d'application du programme.

Étant donné que les travaux réellement réalisés ne sont pas recensés systématiquement auprès de l'ensemble des municipalités du Québec, la direction a eu recours à des estimations et des hypothèses qui incluent un degré d'incertitude élevé pour établir le montant à constater au 31 mars 2014. Ce montant représentait 108 823 milliers de dollars.

Ces estimations ont également eu pour effet de constater des revenus de transfert du gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence de 98 269 milliers de dollars et de diminuer du même montant les transferts et contributions reportés puisqu'ils sont directement liés à la constatation des dépenses de transferts.

Ainsi, les résultats réels peuvent différer significativement des meilleures estimations établies par la direction.

❑ Instruments financiers

Tous les instruments financiers de la Société sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs se qualifiant d'instruments financiers sont composés de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements, des droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ et des sommes à recevoir de la STM.

Les passifs se qualifiant d'instruments financiers sont composés des postes suivants : créditeurs et charges à payer, obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires.

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers existe, ceux-ci sont évalués pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

❑ État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est présenté à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

❑ Revenus

Les revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu, lorsque le montant est déterminable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Plus spécifiquement :

- les revenus de transfert du gouvernement du Canada sont constatés dans les revenus de l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le gouvernement cédant et durant laquelle la Société respecte les critères d'admissibilités. Ils sont comptabilisés dans le poste transferts et contributions reportés lorsque les stipulations exigées par le gouvernement cédant quant à l'utilisation des sommes reçues ou quant aux actions à poser pour les conserver créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Lorsqu'un passif est constaté, le revenu de transfert est comptabilisé dans les revenus au fur et à mesure du respect de ces stipulations;

- les droits d'immatriculation additionnels sont présentés à titre de transferts et contributions reportées et sont comptabilisés aux revenus en fonction de la période de référence couverte par ces droits exigibles puisqu'ils sont remboursables sur demande.

❑ Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services obtenus au cours de l'exercice ainsi que les pertes réalisées.

Les transferts relatifs à l'aide financière octroyée aux municipalités et aux organismes municipaux sont comptabilisés à titre de charge dans l'exercice où le transfert est autorisé et lorsque le bénéficiaire a respecté les critères d'admissibilité.

❑ Actifs financiers

■ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, et le cas échéant, du découvert bancaire.

■ Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ

Les droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces droits et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

3. Transferts du gouvernement du Québec

Ces transferts provenaient du ministère des Finances du Québec afin de pourvoir au remboursement des dépenses inscrites à la dette nette au 1^{er} avril 2012 à la suite de l'application de la norme comptable révisée sur les paiements de transfert.

4. Honoraires d'administration

	2014	2013
Frais de gestion relatifs aux ententes de services avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministère des Transports, la SAAQ et le ministère des Finances du Québec	3 339	2 170
Frais de perception de la SAAQ - droits d'immatriculation additionnels	858	810
	4 197	2 980

5. Équivalents de trésorerie

	2014	2013
BILLETS À ESCOMPTE		
Financement-Québec, (2013 : 0,99 % à 1,02 %, échu en avril et mai 2013)	—	496 525
BILLET À TERME AU PORTEUR		
Banque Nationale du Canada, taux effectif de 1,0 %, échu en avril 2014, valeur nominale : 376 420 milliers de dollars (2013 : taux effectif de 1,0 %, échu en avril 2013, valeur nominale : 47 100 milliers de dollars)	376 420	47 098
	376 420	543 623

Des intérêts de 1 203 milliers de dollars ont été encaissés au cours de l'exercice sur les placements de moins de trois mois (2013 : 1 158 milliers de dollars).

6. Placements

	2014	2013
BILLETS À ESCOMPTE		
Gouvernement du Québec, taux effectif entre 0,97 % et 1,01 %, échéant en avril 2014, valeur nominale : 118 549 milliers de dollars	118 500	—
Financement-Québec, taux effectif de 0,99 % échéant en avril et mai 2014, valeur nominale : 133 920 milliers de dollars	133 769	—
	252 269	—

Des intérêts de 4 438 milliers de dollars ont été encaissés au cours de l'exercice sur les placements (2013 : 6 458 milliers de dollars).

7. Dû au gouvernement du Québec

	2014	2013
Facilité de crédit autorisée du ministre des Finances du Québec de 25 000 milliers de dollars. Les montants prélevés porteront intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada pendant la durée de cette avance. Le taux préférentiel était de 3 % pour 2013 et 2014.	1 032	—
Avance du ministère des Finances du Québec, sans intérêt et ne pouvant excéder 50 000 milliers de dollars, échéant le 31 mars 2015. (Décret 1238-2013 adopté le 27 novembre 2013).	43 529	—
	44 561	—

8. Créditeurs et charges à payer

	2014	2013
Honoraires d'administration	1 470	1 037
Transferts aux municipalités et aux organismes municipaux – comptant	131 831	31 564
Transferts – intérêts	8 678	9 996
	141 979	42 597

9. Transferts et contributions reportés

	2014	2013
Transferts - Gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence		
Solde au début de l'exercice	380 960	509 357
Sommes obtenues de l'exercice courant	463 550	463 550
Virement de l'exercice	(497 011)	(591 947)
Solde à la fin de l'exercice	347 499	380 960
Droits d'immatriculation additionnels – SAAQ		
Solde au début de l'exercice	42 447	42 945
Contributions obtenues de l'exercice courant	76 473	69 938
Virement de l'exercice	(73 425)	(70 436)
Solde à la fin de l'exercice	45 495	42 447
	392 994	423 407

10. Intérêts

	2014	2013
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 131	6 285
Placements	5 035	—
	6 166	6 285

11. Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires

Les obligations découlant de ces ententes de transfert sont des emprunts contractés par des bénéficiaires pour le financement d'infrastructures de divers programmes qui portent intérêt à des taux variant de 1,35 % à 8,0 % (2013 : 1,9 % à 8,0 %). Le remboursement de capital est établi sur une période allant de 2014-2015 à 2019-2020 et subséquentes dont l'échéance maximale est 2028.

Par ailleurs, suite à la vérification finale de certains projets de la STM qui ont été réalisés en 2012, le montant de la subvention autorisée par la Société a été revu à la baisse. Comme le financement des projets avait déjà été obtenu par la STM, il a été convenu de maintenir les paiements selon la cédule initiale, soit de 2012-2021 aux taux variant de 2,71 % à 4,10 %, et que la STM rembourse le montant autorisé en trop, de 1 847 milliers de dollars, au même rythme et aux mêmes conditions que la cédule initiale.

L'échéancier suivant présente les versements annuels prévus. Les versements effectués au cours de l'exercice sont de 45 972 milliers de dollars (2013 : 47 890 milliers de dollars).

Échéancier des versements en capital⁽¹⁾⁽²⁾

Exercices financiers	Versements
2014-2015	50 073
2015-2016	48 486
2016-2017	49 863
2017-2018	48 941
2018-2019	47 560
2019-2020 et subséquentes	176 961
	421 884

(1) Dans le cadre de ces programmes de transferts, la Société subventionne également les intérêts qui seront assumés par les bénéficiaires au cours des années subséquentes, estimés à 95 858 milliers de dollars.

(2) Cet échéancier inclut les versements prévus pour les obligations en attente de financement.

12. Obligations contractuelles

La Société s'est engagée à verser une aide financière à diverses municipalités et organismes municipaux en vertu des programmes suivants :

	2014	2013
Programme de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec		
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	127 742	394 838
Programme d'infrastructures de transport en commun	120 934	130 772
Solde à la fin de l'exercice	248 676	525 610
Autres programmes		
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	—	42
Solde à la fin de l'exercice	—	42
Total des obligations contractuelles	248 676	525 652

Échéancier des obligations contractuelles

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	127 742	—	—	—
Programme d'infrastructures de transport en commun	35 826	30 402	27 353	27 353
TOTAL	163 568	30 402	27 353	27 353

13. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

❑ Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement attribuable aux pertes que la Société pourrait subir ou aux coûts qu'elle pourrait être obligée d'assumer en raison d'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés aux postes suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, placements, sommes à recevoir de la STM et droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable présentée à titre d'actifs financiers dans l'état de la situation financière.

■ Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

La politique et la stratégie de placements et de gestion des liquidités de la Société précisent le type de véhicules de placements autorisés dans lequel la Société peut investir. Au 31 mars 2014, les excédents de trésorerie ont été investis dans des billets à escompte et des billets à terme auprès du Gouvernement du Québec, de Financement-Québec et d'une institution financière réputée. Par conséquent, le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux placements est essentiellement réduit au minimum parce qu'ils sont détenus jusqu'à échéance et dans une institution financière réputée. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

■ Sommes à recevoir de la STM et droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ

La Société est peu exposée au risque de crédit, puisqu'il s'agit de sommes à recevoir de la STM et de la SAAQ, des organismes publics. Aucune provision n'a été comptabilisée. Pour la SAAQ, les sommes seront encaissées dans les 30 jours. Pour la STM, les encaissements seront effectués d'ici 2021, selon la cédule de remboursement établis.

La Société estime qu'elle n'est pas soumise à une concentration de risque de crédit relative à ces créances puisque celles-ci sont entièrement attribuables à des organismes publics.

❑ Risque de liquidité

Le risque de liquidité est associé à la capacité de la Société de répondre à ses besoins de trésorerie ou à réunir les sommes nécessaires pour honorer ses engagements financiers. La Société effectue des prévisions de trésorerie afin de s'assurer que ses liquidités sont suffisantes pour faire face à ses obligations et détient suffisamment de placements convertibles en trésorerie.

La Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par l'exploitation de ses activités et les sources de financement disponibles seront suffisants pour respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2014

Créditeurs et charges à payer	2014	2013
90 jours et moins	12 087	28 016
Plus de 90 jours	129 892	14 581
	141 979	42 597

Les échéances estimatives se rapportant aux obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires sont présentées à la note 11.

❑ Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésoreries futurs est minime puisque la Société ne détient pas d'instruments financiers à taux variables et qu'elle gardera ses instruments financiers jusqu'à échéance. Les placements de plus de 90 jours viennent à échéance en avril et mai 2014.

14. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulgués dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2013 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2014.



GOUVERNANCE

Le conseil d'administration de la Société a la responsabilité de superviser la gestion financière et informationnelle de la Société. De plus, celui-ci est responsable de la réalisation de la mission, pour laquelle le président exerce les fonctions et les pouvoirs édictés dans la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et dans les règlements internes de la Société.

1. Rôle

Le conseil d'administration s'assure du respect de la mission principale de la Société, soit de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun ainsi que des projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

Le conseil d'administration veille à l'application des dispositions de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et des règlements y afférents, du code de déontologie ainsi que du respect du plan de contrôle interne.

2. Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société est composé de sept membres nommés par le gouvernement, dont cinq hauts fonctionnaires et deux élus municipaux.

Membres du conseil d'administration au 31 mars 2014
Marc Grandisson Sous-ministre adjoint au droit fiscal et aux politiques locales et autochtones Ministère des Finances Président du conseil d'administration
Simon Bergeron Sous-ministre adjoint à la politique budgétaire Ministère des Finances Vice-président du conseil d'administration
Frédéric Guay Sous-ministre adjoint aux infrastructures et aux finances municipales Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
André Meloche Sous-ministre adjoint au transport collectif, aux politiques et à la sécurité Ministère des Transports
Lise Lallemant Sous-ministre adjointe à l'aide financière aux études et à la gouvernance interne des ressources Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science
Robert Coulombe Maire de Maniwaki Président ex-officio de l'Union des municipalités du Québec
Jean-Guy Poirier Maire de la municipalité de Saint-Siméon Préfet de la MRC de Bonaventure

3. Nomination et renouvellement du mandat de membres au conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2013-2014, le gouvernement a procédé à la nomination de M^{me} Lise Lallemant, sous-ministre adjointe à l'aide financière aux études et à la gouvernance interne des ressources au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, à titre d'administratrice de la Société. M^{me} Lallemant succède, pour un mandat de cinq ans, à monsieur Mario Bouchard.

Le gouvernement a également reconduit, pour une période supplémentaire de cinq ans, le mandat de M. André Meloche, sous-ministre adjoint au transport collectif, aux politiques et à la sécurité au ministère des Transports.

4. Code d'éthique et de déontologie

Conformément à la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales et du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, les membres du conseil d'administration ont approuvé un code d'éthique et de déontologie qui leur est applicable. Le Code d'éthique et de déontologie à l'intention des administrateurs est disponible sur le site Internet de la Société au www.sofil.gouv.qc.ca.

5. Plan de contrôle interne

Le Plan de contrôle interne de la Société constitue un outil de gestion intégrée des risques. Il permet au conseil d'administration et à la direction de la Société d'adopter une approche cohérente en matière de planification et d'allocation des ressources financières et informationnelles afin de mieux protéger les actifs de la Société et d'assurer une saine gestion des fonds sous sa responsabilité.

En outre, il vise à procurer une assurance raisonnable en ce qui a trait à :

- la fiabilité de l'information financière;
- l'efficacité et l'efficience du fonctionnement;
- la conformité aux lois et aux règlements applicables à l'entité.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

1. Politique de financement des services publics

En vertu de la Politique de financement des services publics, la Société doit faire une reddition de comptes sur ses pratiques en matière de tarification. Bien que la Société n'impose pas de tarifs à sa clientèle, elle bénéficie de revenus provenant du droit d'immatriculation additionnel à l'égard des véhicules munis de moteurs de forte cylindrée perçu par la SAAQ.

1.1 Cible de financement

Le droit d'immatriculation additionnel est fixé par décision du gouvernement en vertu du Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers.

1.2 Indexation du droit d'immatriculation additionnel

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le droit d'immatriculation additionnel est indexé au 1^{er} janvier de chaque année conformément à la Politique de financement des services publics.

Aux termes de l'article 83.3 de la Loi sur l'administration financière, les tarifs fixés par le gouvernement pour l'ensemble des prestations offertes dans le cours des activités de la SAAQ sont indexés de plein droit selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées ni les produits du tabac, pour la période de douze mois qui se termine le 30 septembre de l'année qui précède celle pour laquelle un tarif doit être indexé.

Le taux correspondant à cette variation annuelle, pour la période de douze mois qui se termine le 30 septembre 2013, est établi à 0,97 %.

2. Mesures de réduction des dépenses

Lors du discours sur le budget 2010-2011⁸, le ministre des Finances annonçait que des efforts additionnels de réduction des dépenses et de gains de productivité seraient exigés des organismes publics, incluant les ministères et les sociétés d'État.

En vertu de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, les organismes assujettis doivent réduire, d'ici l'exercice financier débutant en 2013, de 10 % leurs dépenses de fonctionnement de nature administrative et de 25 % leurs dépenses de publicité, de formation et de déplacement par rapport à leur niveau de 2009-2010.

En 2009-2010, les dépenses de fonctionnement visées par la mesure du budget 2010-2011 s'élevaient à 954,9 milliers de dollars.

- Pour l'exercice financier 2013-2014, la Société était tenue de réduire ses dépenses de fonctionnement de nature administrative de 95,5 milliers de dollars, incluant une réduction de 1,2 millier de dollars des dépenses liées à la publicité, à la formation et au déplacement.

Mesures de réduction des dépenses au 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Cible de réduction cumulative	Réduction cumulative réalisée
Dépenses de fonctionnement de nature administrative	95,5	814,3
Dépenses de publicité, de formation et de déplacement	1,2	3,4
TOTAL	96,7	817,7

⁸ MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC, *Budget 2010-2011 – Discours sur le budget*, 30 mars 2010, p. 14.

3. Suivi du Plan d'action de développement durable 2009-2015

Par l'intermédiaire de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, le gouvernement convie à l'action tous les ministères et les organismes publics en leur proposant d'adopter des objectifs parmi les 29 que comprend la stratégie. En juin 2009, la Société rendait public son Plan d'action de développement durable 2009-2013.

Le 29 février 2012, le gouvernement du Québec reportait, par décret (numéro 136-2012), l'exercice de révision de la stratégie gouvernementale jusqu'au 31 décembre 2014.

Dans l'attente d'une nouvelle stratégie, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a invité les ministères et organismes visés par la Loi sur le développement durable à poursuivre leur plan d'action de développement durable :

- en mettant à jour leur plan d'action de développement durable;
- en intégrant au moins une action portant sur l'un des objectifs de l'Agenda 21 de la culture du Québec.

En conséquence, le plan d'action de la Société a été révisé et reconduit jusqu'au 31 mars 2015. Ce plan met en œuvre une nouvelle action afin d'intégrer la culture aux objectifs de développement durable poursuivis par la Société.

Conformément à la loi, la Société fait état, dans cette section, des activités réalisées au cours de l'exercice 2013-2014 pour chacune des quatre actions inscrites à son plan d'action.

4. Activités réalisées au cours de l'exercice 2013-2014

Orientation gouvernementale 1 – Informer, sensibiliser, éduquer et innover

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et des savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

S'assurer que les ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion font la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.

ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Vérifier que les ministères et organismes concernés ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.	Nombre de ministères et organismes qui ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.	Vérifier les plans d'action de développement durable du MFQ, du MAMOT, du MTQ et de la SAAQ dès 2009-2010, pour s'assurer qu'ils prévoient la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.

RÉSULTAT

L'ensemble des plans d'action ont été vérifiés et tous répondent à l'objectif de la Société.

Orientation gouvernementale 3 – Produire et consommer de façon responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

S'assurer que les ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion appliquent des mesures de gestion environnementale et des pratiques d'acquisitions écoresponsables.

ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Vérifier que les ministères et organismes concernés ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	Nombre de ministères et organismes qui ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	Vérifier les plans d'action de développement durable du MFQ, du MAMOT, du MTQ et de la SAAQ dès 2009-2010, pour s'assurer qu'ils prévoient l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.

RÉSULTAT

L'ensemble des plans d'action ont été vérifiés et tous répondent à l'objectif de la Société.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production de biens et de services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Appuyer la Politique québécoise du transport collectif de 2006 en s'assurant que les subventions versées par la SOFIL en cette matière sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement.

ACTION	INDICATEUR	CIBLE
S'assurer que les subventions versées par la SOFIL aux organismes de transport en commun sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement pour la SOFIL.	Certificat de conformité délivré par le MTQ.	Obtenir un certificat de conformité du MTQ pour chaque année financière.

RÉSULTAT

La SOFIL a obtenu une certification de conformité délivrée par le MTQ.

Orientation gouvernementale 6 – Aménager et développer le territoire de façon durable et responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 20

Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales dans un souci d'équité et d'efficience.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Appuyer le gouvernement du Québec dans ses efforts pour garantir aux citoyens de toutes les régions du Québec l'accès à une eau potable de qualité, à un traitement adéquat des eaux usées et à un réseau routier local en bon état, en s'assurant que les subventions versées par la SOFIL en ces matières sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement.

ACTION	INDICATEUR	CIBLE
S'assurer que les subventions versées par la SOFIL aux municipalités sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement pour la SOFIL.	Certificat de conformité délivré par le MAMOT.	Obtenir un certificat de conformité du MAMOT pour chaque année financière.

RÉSULTAT

La SOFIL a obtenu une certification de conformité délivrée par le MAMOT.

Orientation gouvernementale 7 – Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 30

Soutenir la création, la production et la diffusion dans tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

S'assurer que les ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion intègrent au moins une action à l'objectif.

ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Vérifier que les ministères et organismes concernés ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures visant à soutenir la création, la production et la diffusion de la culture québécoise.	Nombre de ministères et d'organismes ayant mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures visant à soutenir la création, la production et la diffusion de la culture québécoise.	Vérifier les plans d'action de développement durable du MFQ, du MAMOT, du MTQ et de la SAAQ dès 2013-2014 pour s'assurer qu'ils prévoient l'application de mesures visant à soutenir la création, la production et la diffusion de la culture québécoise.

RÉSULTAT

Seul le plan d'action du MFQ est en cours de révision. Il fera l'objet d'une publication ultérieure. Les autres plans d'action ont été vérifiés et contiennent au moins une action visant à soutenir la création, la production et la diffusion de la culture québécoise.

ANNEXE A : FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE

1. Objectif du programme

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) a été créé grâce à l'aide financière des gouvernements du Québec et du gouvernement fédéral et mis en œuvre dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au programme d'infrastructures conclue le 18 juillet 2005.

Le FIMR a pour objectif de permettre :

- la réalisation de travaux d'infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées;
- le développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales;
- la réalisation de travaux d'infrastructures de soutien au développement local et régional.

2. Répartition de l'enveloppe

Le FIMR dispose d'une enveloppe de 463,8 millions de dollars, financée à parts égales par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

- La contribution du gouvernement du Québec est versée par la Société à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.

Répartition de l'enveloppe du programme FIMR (en millions de dollars)

Volet		Gouvernement fédéral	Gouvernement du Québec	Total
FIMR 1	Infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées	143,1	143,1	286,2
FIMR 2	Développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales	2,0	2,0	4,0
FIMR 3	Infrastructures de soutien au développement local ou régional	86,8	86,8	173,6
Enveloppe		231,9	231,9	463,8

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

3. Calcul de l'aide financière

☐ FIMR 1

Dans le cas des projets de mise en place ou de mise aux normes des infrastructures municipales d'approvisionnement en eau (installations de captage, conduites d'amenée, réservoirs d'emmagasiner) et de traitement de l'eau potable (usines) pour que cette eau soit conforme aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable, l'aide financière ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible.

Dans le cas des projets de conduites d'interception et de stations de traitement des eaux usées, l'aide financière ne peut excéder 85 % du coût maximal admissible.

Dans tous les autres cas, l'aide financière ne peut excéder 66 ⅔ % du coût maximal admissible.

Exceptionnellement, l'aide financière pourrait être majorée pour les projets d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau potable, d'interception et d'assainissement des eaux usées, suivant les modalités en annexe du programme. L'aide financière additionnelle qui résultera d'un taux majoré ne pourra dépasser 25 millions de dollars.

Aux fins du calcul de l'aide financière, le MAMOT détermine le coût maximal admissible des travaux reconnus admissibles sur la base de la solution plausible la plus économique.

☐ FIMR 2

L'aide financière ne peut excéder 66 ⅔ % du coût maximal admissible. Le coût maximal admissible d'un projet du FIMR 2 ne pouvant excéder 150 000 \$, l'aide financière maximale est de 100 000 \$.

☐ FIMR 3

L'aide financière ne peut excéder 66 ⅔ % du coût maximal admissible.

4. Aide financière accordée au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 433,6 millions de dollars, soit 95,5 % de l'enveloppe.

- Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont contribué à hauteur de 216,8 millions de dollars chacun.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
au 31 mars 2014
(en dollars)

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 01				
Bas-Saint-Laurent				
Auclair	Assainissement des eaux usées	1 469 938	1 469 938	—
Grosses-Roches	Mise aux normes de l'eau potable	925 728	925 728	—
L'Isle-Verte	Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout	2 527 284	2 349 972	177 312
La Pocatière	Construction d'un aréna/salle communautaire	8 567 792	8 567 792	—
Les Amis des Jardins de Métis inc.	Traitement des eaux usées	463 792	463 792	—
Pohénégamook	Prolongement du réseau d'égout	818 294	818 294	—
Pohénégamook	Réfection du Centre communautaire de Sully	265 856	265 856	—
Presbytère Maison du Partage	Conversion du presbytère en Centre communautaire	54 236	54 236	—
Rimouski	Rénovation et agrandissement du Colisée de Rimouski	4 833 334	4 833 334	—
Rivière-du-Loup	Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout	100 000	100 000	—
Saint-Bruno-de-Kamouraska	Assainissement des eaux	2 714 906	2 714 906	—
Saint-Eusèbe	Égout domestique et assainissement des eaux usées	3 109 414	3 109 414	—
Saint-Jean-de-Dieu	Réfection des conduites et traitement des eaux usées	3 901 568	3 901 568	—
Saint-Joseph-de-Lepage	Infrastructures d'aqueduc et d'égout domestique	1 099 354	938 573	160 781
Saint-Moïse	Alimentation en eau potable	324 356	324 356	—
Saint-Pacôme	Prolongement des services d'égout et d'aqueduc	157 330	157 330	—
Saint-Pascal	Réfection des conduites d'eau potable et d'égout	1 804 366	1 804 366	—
Saint-Philippe-de-Néri	Amélioration du système de traitement des eaux usées	1 151 898	1 151 898	—
Témiscouata-sur-le-Lac	Prolongement des services d'aqueduc et d'égout	396 072	—	396 072
Région 02				
Saguenay-Lac-Saint-Jean				
Alma	Revitalisation du centre-ville d'Alma	5 036 398	5 036 398	—
Dolbeau-Mistassini	Agrandissement et mise aux normes du bâtiment des Coeurs Vaillants	440 414	440 414	—
L'Anse-Saint-Jean	Prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout	1 190 094	1 190 094	—
Lamarche	Assainissement des eaux usées	1 742 436	1 742 436	—

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saguenay	Centre multiservice Maison pour tous Saint-Jean-Eudes	1 492 798	1 492 798	—
Saguenay	Mise en valeur du parc William-Price	1 667 534	1 667 534	—
Saint-Ambroise	Réfection de la toiture du Complexe socioculturel	164 000	164 000	—
Saint-Ambroise	Réfection des systèmes de réfrigération de l'aréna Marcel-Claveau	1 311 250	1 311 250	—
Saint-Bruno	Alimentation en eau potable : Saint-Bruno, Hébertville-Station et Larouche	15 000 000	9 383 456	5 616 544
Saint-David-de-Falardeau	Réfection du Centre sportif Réjean-Tremblay	2 388 506	2 388 506	—
Région 03 Capitale-Nationale				
Boischatel	Réfection de l'avenue Royale	2 030 454	2 030 454	—
Cap-Santé	Prolongement du réseau d'égout domestique	1 316 740	1 316 740	—
Donnacoona	Usine d'eau potable	2 460 000	984 000	1 476 000
Groupe Le Massif inc.	Développement récréotouristique du Groupe Le Massif, dans Charlevoix	24 439 278	22 401 444	2 037 834
L'Ancienne-Lorette	Acquisition et rénovation de la Maison des arts et de la culture	99 794	99 794	—
Le Domaine Forget de Charlevoix inc.	Reconstruction du pavillon de services	2 440 900	2 440 900	—
Québec	Construction d'un complexe intérieur de soccer au parc Chauveau	11 915 156	9 532 000	2 383 156
Québec	Analyse de la situation des infrastructures d'eau	100 000	100 000	—
Québec	Étude de la dégradation des conduites d'aqueduc	100 000	100 000	—
Québec	Modélisation de l'évolution de l'état structural des conduites d'aqueduc et d'égout	100 000	100 000	—
Saint-Raymond	Construction d'un centre communautaire multifonctionnel	1 192 932	1 192 932	—
Saint-Urbain	Projet d'aménagement du parc industriel	292 510	292 510	—
Stoneham-et-Tewkesbury	Infrastructures d'aqueduc et d'égout	424 366	424 366	—
Stoneham-et-Tewkesbury	Construction d'un pavillon communautaire et sportif	843 748	843 748	—
Région 04 Mauricie				
Batiscan	Remplacement de la conduite d'aqueduc et drainage	557 074	557 074	—
La Tuque	Usine de traitement de l'eau potable	3 962 518	3 914 259	48 259
La Tuque	Réfection du centre social municipal	534 106	534 106	—

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Lac-aux-Sables	Construction d'un système de traitement d'eaux usées	2 642 358	2 642 358	—
Saint-Boniface	Assainissement des eaux usées	1 103 328	1 103 328	—
Saint-Édouard-de-Maskinongé	Mise de l'alimentation en eau potable	177 842	177 842	—
Sainte-Angèle-de-Prémont	Assainissement des eaux usées	4 379 850	4 098 044	281 806
Shawinigan	Construction d'un amphithéâtre	9 400 000	9 400 000	—
Trois-Rivières	Trois-Rivières sur Saint-Laurent	13 507 836	13 507 836	—
Trois-Rivières	Guide pour la gestion des installations d'approvisionnement en eaux souterraines	99 964	99 964	—
Trois-Rivières	Plan d'intervention : projet d'expérimentation et de développement de passerelles technologiques	100 000	100 000	—
Région 05 Estrie				
Audet	Traitement des eaux usées municipales	1 360 000	1 360 000	—
Courcelles	Restauration du moulin Bernier	72 920	72 920	—
East Hereford	Construction d'un nouveau puits	182 000	182 000	—
Frontenac	Réhabilitation d'un puits et construction d'un réservoir	475 500	475 500	—
Magog	Usine de traitement d'eau potable	5 000 000	5 000 000	—
Piopolis	Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées	2 178 420	2 178 420	—
Potton	Mise aux normes des installations d'eau potable	555 906	555 906	—
Richmond	Réfection et prolongement de la 10 ^e Avenue	758 736	758 736	—
Sherbrooke	Cité des rivières (phase III) : Marché de la gare	2 160 000	2 160 000	—
Sherbrooke	Aménagement de la gorge de la rivière Magog	4 400 000	4 400 000	—
Stratford	Amélioration de l'approvisionnement et du traitement de l'eau potable	565 928	565 928	—
Stukely-Sud	Construction d'un nouveau puits	345 240	60 132	285 108
Val-Joli	Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées	459 800	459 800	—
Val-Racine	Construction d'une patinoire quatre saisons	67 666	67 666	—
Valcourt	Réhabilitation des infrastructures – enfouissement des réseaux câblés	667 764	667 764	—

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 06 Montréal				
Dorval	Étude comparative – compaction de deux types d'enrobé sur les infrastructures souterraines	94 644	94 644	—
Dorval	Auscultation des réseaux d'eau potable réalisée par sonde électromagnétique	50 000	50 000	—
Montréal	Simulation de mesures d'adaptation aux changements climatiques en drainage urbain	95 792	95 792	—
Montréal	Bilan de la performance des nouvelles technologies de réhabilitation des chaussées	95 614	95 614	—
Montréal	Priorisation et évaluation préliminaire du type d'interventions requises pour les conduites d'égout	100 000	100 000	—
Montréal	Projet d'expérimentation pour la recherche de fuites	100 000	100 000	—
Montréal	Expérimentation pour l'évaluation de la performance hydraulique de conduites	100 000	100 000	—
Montréal	Développement d'un système de cotes de condition pour les regards d'égout	100 000	100 000	—
Université Concordia	Sentier piétonnier souterrain reliant la station de métro Guy-Concordia et l'Université Concordia	3 493 482	1 397 393	2 096 089
Région 07 Outaouais				
Bryson	Assainissement des eaux usées	3 380 254	2 752 627	627 627
Chelsea	Assainissement des eaux usées	2 402 580	961 032	1 441 548
Chelsea	Construction du Centre Meredith, complexe récréatif et culturel	6 141 704	2 456 682	3 685 022
Fort-Coulonge	Travaux de mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	4 840 000	3 602 909	1 237 091
Gatineau	Complexe sportif et communautaire	20 000 000	20 000 000	—
Gatineau	Amélioration de la connaissance des infrastructures d'eau potable, d'égout et de voirie	47 886	47 886	—
Gatineau	Développement d'une couche technologique (système géomatique)	85 680	85 680	—
Gatineau	Guide pour l'entretien courant et préventif des chaussées municipales	40 000	40 000	—
Gatineau	Expérimentation dans le cadre du Plan directeur d'eau potable et du Plan d'intervention du réseau d'égout sanitaire	70 844	70 844	—
Gatineau	Analyse de la dégradation de conduites d'égout	54 422	54 422	—

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Gatineau	Stratégie d'auscultation pour les réseaux d'eau potable et d'égout	100 000	100 000	—
L'Ange-Gardien	Réfection du chemin River	392 892	392 892	—
Lac-Sainte-Marie	Mise aux normes de la station de traitement des eaux usées	436 114	436 114	—
Messines	Projet d'agrandissement et de rénovation du Centre multiculturel	329 632	329 632	—
Montebello	Réhabilitation du collecteur Saint-Dominique et de l'égout pluvial	467 728	467 728	—
Shawville	Travaux de modifications à la station de traitement des eaux usées	1 523 900	1 523 900	—
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Amos	Réfection de la 4 ^e Avenue	1 614 460	1 614 460	—
Amos	Étude comparative des méthodologies et standards du CERIU et de NASSCO	100 000	100 000	—
Barraute	Alimentation en eau potable	89 334	89 334	—
Centre de plein air du mont Kanasuta	Construction du chalet d'accueil et amélioration du système d'enneigement	1 249 254	1 249 254	—
Rouyn-Noranda	Stratégie d'investigation des conduites d'égout	100 000	100 000	—
Région 09 Côte-Nord				
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Construction d'une patinoire couverte à Chevery	722 006	722 006	—
Port-Cartier	Aménagement récréotouristique de la promenade de la Rivière-aux-Rochers	2 647 594	2 647 594	—
Portneuf-sur-Mer	Assainissement des eaux usées	7 039 502	7 039 502	—
Rivière-au-Tonnerre	Alimentation et distribution de l'eau potable	3 227 066	3 227 066	—
Soc. d'interp. milieu marin Haute-Côte-Nord	Rénovation du Centre d'interprétation des mammifères marins	142 680	142 680	—
Région 10 Nord-du-Québec				
Chapais	Infrastructures d'alimentation en eau potable	1 919 382	1 919 382	—
Matagami	Réfection du centre civique	578 994	578 994	—
Région 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine				
Chandler	Implantation d'un parc industriel	1 016 964	1 016 964	—
Gaspé	Réaménagement de la rue de la Reine	718 784	718 784	—
Gaspé	Mise aux normes de l'eau potable	1 464 574	1 464 574	—
Héritage New Carlisle	Restauration de la maison Kempffer	341 942	341 942	—

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
L'Entre-Temps, MDJ de Cap-Chat inc.	Construction de la maison des jeunes de Cap-Chat	99 876	99 876	—
New Richmond	Mise en place d'un parc industriel	2 772 756	2 772 756	—
Regroupement des organismes comm. des Îles	Restauration du Centre communautaire Jos-LeBourdais	193 344	193 344	—
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Beauceville	Réhabilitation de conduites d'eau potable	100 000	100 000	—
Beaumont	Distribution de l'eau potable et collecte des eaux usées	722 800	722 800	—
Comité sportif Neubois	Construction d'un centre récréatif	1 255 592	1 255 592	—
L'Islet	Centre multidisciplinaire Havre du Souvenir	80 822	80 822	—
L'Islet	Amélioration de la qualité de l'eau potable	142 956	142 956	—
La Nouvelle-Beauce	Pavage de la Véloroute de la Chaudière	400 000	400 000	—
Lac-Etchemin	Remplacement de la canalisation du ruisseau Mailhot	729 818	729 818	—
Lévis	Centre de congrès et d'expositions de Lévis	8 107 536	8 107 536	—
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Alimentation en eau potable et réfection d'ouvrages d'assainissement des eaux	4 836 056	4 836 056	—
Notre-Dame-des-Pins	Réfection d'aqueduc et d'égout	360 938	360 938	—
Office de tourisme de la MRC des Appalaches	Restauration d'un belvédère d'observation	33 150	33 150	—
Patro de Lévis	Relocalisation du Patro de Lévis au Monastère de la Visitation	2 400 000	2 400 000	—
Saint-Anselme	Augmentation de la capacité de production de l'usine de traitement d'eau potable	5 092 738	4 049 095	1 043 643
Saint-Côme-Linière	Réfection de l'intersection des routes 173 et 275	820 200	820 200	—
Saint-Georges	Travaux de réfection du boulevard Lacroix	855 400	855 400	—
Saint-Georges	Chemisage de la 127e Rue	123 348	123 348	—
Saint-Georges	Chemisage de la 140e Rue	156 204	156 204	—
Saint-Georges	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout	433 798	433 798	—
Saint-Georges	Remplacement d'un poste de surpression	453 334	453 334	—
Saint-Gervais	Traitement de l'eau potable	835 966	835 966	—
Saint-Gervais	Traitement de l'eau potable	101 696	101 696	—
Saint-Janvier-de-Joly	Prolongement du réseau d'égout domestique	330 914	292 800	38 114

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Joseph-de-Coleraine	Réfection du Centre sportif Odilon-Grenier	155 376	155 376	—
Saint-Luc-de-Bellechasse	Rénovations du Centre communautaire Saint-Luc	303 956	303 956	—
Saint-Léon-de-Standon	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	364 008	299 847	64 161
Saint-Malachie	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	488 022	488 022	—
Saint-Philémon	Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau	123 778	123 778	—
Saint-Prosper	Conduites d'aqueduc et d'égout	893 872	893 872	—
Saint-Édouard-de-Lotbinière	Mise en place d'un réseau de collecte et du traitement des eaux usées	4 319 240	4 319 240	—
Saint-Éphrem-de-Beauce	Infrastructures Route 271 et 108	852 066	852 066	—
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	Collecte, interception et traitement des eaux usées	2 834 526	2 834 526	—
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	Rénovations du centre communautaire	60 962	60 962	—
Sainte-Justine	Traitement de l'eau potable	570 042	570 042	—
Sainte-Marie	Traitement de l'eau potable	314 940	314 940	—
Sainte-Marie	Usine de production d'eau potable sur la rivière Chaudière	12 685 536	12 685 536	—
Scott	Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout	1 139 500	936 162	203 338
Société sportive et sociale de Saint-Sylvestre	Centre communautaire multifonctionnel de Saint-Sylvestre	1 412 612	1 412 612	—
Région 13 Laval				—
Centre d'interprétation de l'eau de Laval	Aménagement d'un centre d'interprétation de l'eau à Laval	292 806	292 806	—
Laval	Expérimentation pour l'inspection de canalisations	86 666	86 666	—
Laval	Suivi de la performance des projets de réhabilitation des chaussées	100 000	100 000	—
Région 14 Lanaudière				
Joliette	Réfection des réseaux au centre-ville	3 328 880	3 328 880	—
L'Épiphanie	Réfection du centre communautaire Guy-Melancon	258 078	258 078	—
Saint-Damien	Assainissement des eaux usées du secteur Village	1 738 948	1 738 948	—
Saint-Félix-de-Valois	Mise aux normes des équipements d'eau potable	530 000	530 000	—
Saint-Gabriel	Réfection des infrastructures sur les rues Michaud et Alfred et sur l'avenue du Parc	1 744 716	1 330 886	413 830

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Roch-de-l'Achigan	Réfection des infrastructures sur la rue Principale	579 532	579 532	—
Saint-Zénon	Mise aux normes de l'eau potable	200 000	200 000	—
Sainte-Julienne	Construction de conduites d'eau potable	797 616	797 616	—
Sainte-Marie-Salomé	Amélioration des infrastructures du parc des loisirs	59 108	59 108	—
Région 15 Laurentides				
Boisbriand	Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées	11 135 000	11 135 000	—
Brownsburg-Chatham	Mise aux normes de l'usine de filtration et augmentation de sa capacité	299 590	299 590	—
Brownsburg-Chatham	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	723 000	723 000	—
Deux-Montagnes	Mise aux normes de l'usine de filtration	1 130 000	1 130 000	—
Kiamika	Traitement des eaux usées	1 057 370	1 057 370	—
Lac-Saint-Paul	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	64 222	64 222	—
Lac-Saint-Paul	Amélioration de la salle communautaire	20 156	20 156	—
Lac-Saint-Paul	Réalisation des travaux relatifs au captage et au traitement de l'eau	360 000	360 000	—
Mirabel	Mise aux normes des puits d'eau potable	36 298	36 298	—
Mont-Tremblant	Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable	4 331 500	4 331 500	—
Rosemère	Travaux de construction d'un poste auxiliaire de pompage d'eau	151 798	151 798	—
Saint-Joseph-du-Lac	Construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout	3 431 988	3 431 988	—
Saint-Jérôme	Ajout d'un système de désinfection et agrandissement de la réserve d'eau potable	6 000 000	6 000 000	—
Région 16 Montérégie				
Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	La Relève : centre de formation des arts de la scène et du multimédia	779 144	779 144	—
Ange-Gardien	Réservoir d'eau potable et conduite d'amenée et de distribution d'eau	1 650 000	1 650 000	—
Beauharnois	Mise aux normes de l'usine de production d'eau potable	450 000	450 000	—
Bedford	Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout	1 033 386	1 033 386	—
Carignan	Mise aux normes et modifications de l'usine de filtration	1 150 000	1 150 000	—

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Coteau-du-Lac	Mise en valeur du noyau villageois : restauration du Pavillon Wilson et réaménagement du parc Wilson	1 587 626	1 587 626	—
Cowansville	Plan d'intervention pour la réfection des infrastructures	100 000	100 000	—
Cowansville	Usine de filtration – système de dosage permanent de charbon activé et améliorations au système de contrôles	225 000	225 000	—
East Farnham	Infrastructures de collecte des eaux usées	1 787 552	1 787 552	—
Franklin	Distribution d'eau potable et assainissement des eaux usées	4 695 482	4 695 482	—
Frelighsburg	Mise aux normes des infrastructures d'eau souterraine et d'eaux usées	4 583 874	4 491 937	91 937
Frelighsburg	Réparations du carrefour culturel	78 964	78 964	—
Godmanchester	Construction de conduites d'aqueduc et d'égout	180 000	180 000	—
Hinchinbrooke	Collecte, interception et traitement des eaux usées	1 111 536	1 111 536	—
Hudson	Assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable	16 256 900	6 502 000	9 754 900
L'Île-Perrot	Mise en conformité de l'usine de filtration	600 000	600 000	—
L'Île-Perrot	Analyse des approches pour l'évaluation hydraulique de réseaux de distribution d'eau potable	100 000	100 000	—
Lac-Brome	Centre Lac-Brome	2 000 000	2 000 000	—
Les Coteaux	Mise aux normes des ouvrages d'approvisionnement en eau potable	1 500 000	1 500 000	—
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état de conduites collectrices d'égout sanitaire et unitaire	100 000	100 000	—
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état de conduites maîtresses d'eau potable en béton-acier	100 000	100 000	—
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état de conduites d'adduction du réseau d'eau potable	40 782	40 782	—
Léry	Assainissement des eaux usées et mise en place d'un réseau d'aqueduc	6 986 422	3 909 610	3 076 812
Maison de la famille des Maskoutains	Relocalisation de la Maison de la famille des Maskoutains	617 250	617 250	—
McMasterville	Réfection de l'aqueduc et de la station de pompage	2 756 356	2 756 356	—
Napierville	Construction d'un nouveau centre communautaire	1 115 192	1 115 192	—
Notre-Dame-de-Stanbridge	Collecte et assainissement des eaux usées	2 903 232	2 903 232	—

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Pincourt	Méthodologie pour suivi de la qualité de l'eau pendant et après les travaux d'entretien du réseau d'aqueduc	100 000	100 000	—
Rigaud	Mise en conformité de l'usine de filtration	750 000	750 000	—
Saint-Blaise-sur-Richelieu	Réaménagement de la patinoire municipale	91 836	91 836	—
Saint-Jean-sur-Richelieu	Mise en place des infrastructures	3 376 040	3 376 040	—
Saint-Joseph-de-Sorel	Travaux de réfection des services municipaux, de fondation, de pavage et de trottoirs	847 860	847 860	—
Saint-Liboire	Mise aux normes de la station d'eau potable	750 000	675 000	75 000
Saint-Louis	Assainissement des eaux	2 441 502	2 441 502	—
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire avec traitement des eaux usées	4 507 676	4 507 676	—
Saint-Polycarpe	Mise aux normes des ouvrages d'approvisionnement et de distribution d'eau potable	693 368	693 368	—
Saint-Urbain-Premier	Réseau d'égout et traitement des eaux usées	3 117 550	3 117 550	—
Saint-Valentin	Infrastructures d'assainissement des eaux usées	1 729 622	1 729 622	—
Saint-Zotique	Mise aux normes de la station de production d'eau potable	700 000	700 000	—
Sainte-Clotilde	Assainissement des eaux usées	4 612 766	4 612 766	—
Sainte-Hélène-de-Bagot	Alimentation en eau potable	1 625 000	1 300 000	325 000
Sainte-Julie	Méthodologie pour la priorisation des segments uniques et des segments critiques	100 000	100 000	—
Sainte-Marie-Madeleine	Réfection et amélioration du réseau d'aqueduc	858 522	858 522	—
Salaberry-de-Valleyfield	Infrastructures Pointe-Meloche et secteur Grande-Île est	7 266 670	5 813 336	1 453 334
Stanbridge East	Infrastructures de collecte et d'assainissement des eaux usées municipales	1 312 530	1 312 530	—
Sutton	Ajout d'une deuxième barrière de désinfection aux ultraviolets	215 000	107 500	107 500
Vaudreuil-Dorion	Mise aux normes de l'usine de filtration	750 000	750 000	—
Vaudreuil-Dorion	Méthodologie pour collecte et compilation de données géoréférencées	100 000	100 000	—
Venise-en-Québec	Infrastructures d'égout sanitaire et d'aqueduc	5 297 638	5 297 638	—
Waterloo	Systématisation de la répartition du taux de fuite pour un plan d'intervention	100 000	—	100 000

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 17 Centre-du-Québec				
Daveluyville	Mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	182 094	182 094	—
Drummondville	Développement d'un indice de vieillissement dans le calcul de la cote globale de la conduite d'eau potable	99 874	99 874	—
Grand-Saint-Esprit	Mise aux normes de l'usine d'alimentation en eau potable	491 108	491 108	—
Légendes fantastiques	Implantation d'un gradin avec toit	990 000	990 000	—
Nicolet	Intégration du réseau de voirie dans la production d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites	100 000	100 000	—
Parc Marie-Victorin	Projet de développement du parc Marie-Victorin	3 214 628	3 214 628	—
Saint-Célestin	Prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire	93 876	93 876	—
Saint-Zéphirin-de-Courval	Méthodologie pour la production d'un plan d'intervention pour les municipalités de 3 000 habitants et moins	96 754	96 754	—
TOTAL		433 620 848	394 923 030	38 697 818

ANNEXE B : FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

1. Objectif du programme

Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) permet de financer deux projets, soit celui de la mise à niveau des usines de production d'eau potable Charles-J. Des Baillets et Atwater situées à Montréal et celui portant sur l'assainissement de la rivière Saint-Charles à Québec.

2. Répartition de l'enveloppe

Le programme FCIS dispose d'une enveloppe de 317,8 millions de dollars. Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral allouent chacun 95,0 millions de dollars, alors que la Ville de Montréal et la Ville de Québec contribuent à hauteur de 127,8 millions de dollars.

— La contribution du gouvernement du Québec est versée par la Société à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.

Deux projets sont financés par ce programme, soit la mise aux normes des usines de production d'eau potable Charles-J. Des Baillets et Atwater de Montréal et l'assainissement de la rivière Saint-Charles à Québec.

Répartition de l'enveloppe du programme FCIS (en millions de dollars)

Projet	Gouvernement fédéral	Gouvernement du Québec	Municipalités	Total
Mise aux normes des usines de production d'eau potable Charles-J. Des Baillets et Atwater	58,5	58,5	117,0	234,0
Assainissement de la rivière Saint-Charles	36,5	36,5	10,8	83,8
Enveloppe	95,0	95,0	127,8	317,8

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

3. Calcul de l'aide financière

Chacun des projets a fait l'objet d'une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

4. Aide financière accordée au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 190,0 millions de dollars, soit 100 % de l'enveloppe.

- Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont contribué à hauteur de 95,0 millions de dollars chacun.

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)

au 31 mars 2014

(en dollars)

Bénéficiaire	Projet	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 03 Capitale-Nationale				
Québec	Assainissement de la rivière Saint-Charles	73 000 000	59 222 500	13 777 500
Région 06 Montréal				
Montréal	Mise aux normes des usines de filtration Charles-J. Des Baillets et Atwater	117 000 000	84 151 596	32 848 404
TOTAL		190 000 000	143 374 096	46 625 904

Note : Les montants indiqués comprennent la part fédérale et la part provinciale équivalente.

ANNEXE C : PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

1. Objectif du programme

Le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) vise à permettre la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures à la faveur d'une aide financière gouvernementale. Il vise également à favoriser l'implantation et le maintien d'expertise technique en région.

2. Répartition de l'enveloppe

Le 14 juin 2004, le gouvernement du Québec a bonifié de près de 200 millions de dollars l'enveloppe des travaux admissibles aux sous-volets 1.1 et 1.2 du volet 1 du PIQM. La contribution additionnelle du gouvernement s'élève à près de 100 millions de dollars, l'autre partie de la bonification étant assumée par les municipalités.

La contribution additionnelle du gouvernement du Québec est versée par la Société à partir des sommes déjà prévues dans l'enveloppe du programme.

La gestion du programme relève du MAMOT. Au 31 mars 2014, l'enveloppe du programme est entièrement allouée.

Répartition de la bonification de l'enveloppe du programme PIQM (en millions de dollars)

Volet		Gouvernement du Québec	Municipalités	Total
Volet 1, sous-volet 1.1	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)	46,8	46,8	93,6
Volet 1, sous-volet 1.2	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et moins)	48,8	48,8	97,6
Enveloppe⁽¹⁾		95,6	95,6	191,2

(1) La contribution initiale du gouvernement du Québec s'élevait à 100 millions de dollars. À la suite d'une révision des coûts estimés des travaux, la contribution du Québec a été réduite à 95,6 millions de dollars.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

3. Calcul de l'aide financière

Dans le cas des projets de mise en place, de mise aux normes, d'agrandissement ou de rénovation d'infrastructures municipales d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau potable, l'aide financière ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible.

Dans le cas des projets de mise en place ou de mise aux normes d'ouvrages d'interception et de traitement des eaux usées, l'aide financière ne peut excéder 85 % du coût maximal admissible.

Dans tous les autres cas, l'aide financière ne peut excéder 66 ⅔ % du coût maximal admissible.

Aux fins du calcul de l'aide financière, le MAMOT détermine le coût maximal admissible des travaux reconnus admissibles sur la base de la solution plausible la plus économique.

4. Aide financière accordée au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement d'un montant de 91,7 millions de dollars, soit 95,9 % de l'enveloppe.

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) au 31 mars 2014 (en dollars)

Bénéficiaire	Projet	Coût total du projet présenté	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Rivière-Ouelle	Conduites d'aqueduc et d'égout domestique et assainissement des eaux usées	10 627 920	7 940 894	—
Rivière-Ouelle	Alimentation en eau potable	7 134 126	5 018 973	—
Rivière-du-Loup	Mise aux normes de la station de purification	6 243 800	2 732 120	—
Saint-Adelme	Mise aux normes de l'eau potable	3 755 964	2 752 241	778 365
Saint-Jean-de-Dieu	Alimentation en eau	1 000 500	387 028	—
Témiscouata-sur-le-Lac	Mise aux normes de l'eau potable	8 493 076	4 240 000	2 415 030
Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Pérignonka	Modernisation du système d'approvisionnement en eau potable	2 004 105	1 234 815	334 730
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Mise aux normes du système d'approvisionnement en eau potable	1 747 979	1 367 174	—
Saint-Henri-de-Taillon	Alimentation conjointe en eau souterraine avec la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	4 752 976	2 908 099	727 025
Région 04 Mauricie				
Saint-Étienne-des-Grès	Alimentation en eau potable	1 092 490	546 245	—

Bénéficiaire	Projet	Coût total du projet présenté	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 05 Estrie				
Scotstown	Alimentation en eau souterraine	947 845	422 413	105 604
Sherbrooke	Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	33 800 000	4 423 092	12 476 908
Valcourt	Réfection et remplacement des conduites existantes	3 829 000	1 848 377	—
Région 07 Outaouais				
L'Isle-aux-Allumettes	Travaux d'amélioration du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable	1 874 200	1 199 488	299 872
Maniwaki	Construction d'une nouvelle station de production d'eau potable	3 800 000	1 900 000	—
Portage-du-Fort	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	2 951 676	—	2 361 341
Val-des-Monts	Collecte, interception et traitement des eaux usées	1 180 000	728 700	—
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Témiscaming	Alimentation en eau potable	8 058 278	5 104 796	—
Région 10 Nord-du-Québec				
Chapais	Aménagement de puits d'eau souterraine et construction d'un réservoir d'eau potable	4 027 651	3 037 277	—
Région 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine				
Maria	Normalisation des équipements d'approvisionnement en eau potable	7 684 207	3 476 761 \$	—
Matapédia	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	4 750 338	3 835 800 \$	—
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Saint-Frédéric	Aqueduc et égouts	541 933	—	299 076
Saint-Joseph-de-Coleraine	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	1 414 296	615 750	91 398
Saint-Just-de-Bretenières	Mise aux normes des installations d'eau potable	228 476	114 238	—
Saint-Prosper	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	1 333 384	521 230	—
Sainte-Marguerite	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	3 605 546	1 372 654	108 130
Thetford Mines	Mise aux normes des infrastructures d'eau potable	1 921 030	848 761	—

Bénéficiaire	Projet	Coût total du projet présenté	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 14 Lanaudière				
Mascouche	Réfection de l'aqueduc	4 661 000	600 000	—
Saint-Barthélemy	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	925 950	418 415	—
Saint-Jean-de-Matha	Construction d'un nouveau puits pour l'alimentation en eau potable	140 800	59 883	—
Région 15 Laurentides				
La Minerve	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable	1 692 000	878 673	—
Lac-des-Écorces	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	1 600 000	687 561	—
Rivière-Rouge	Mise aux normes du système d'alimentation en eau potable	1 952 000	724 981	—
Sainte-Sophie	Travaux d'infrastructures d'aqueduc	488 000	139 688	—
Région 16 Montérégie				
Les Cèdres	Construction d'un réseau d'égout domestique	4 000 000	2 000 000	—
Waterloo	Mise à niveau de l'alimentation en eau potable	886 700	274 500	—
Yamaska	Collecte, interception et traitement des eaux usées et remplacement du réseau d'aqueduc	11 154 000	7 317 249	—
TOTAL		156 301 246	71 677 876	19 997 479

ANNEXE D : TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN 2005-2010

1. Objectif du programme

Mis en place dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence conclue en 2005, le programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2005-2010 (TECQ I) a pour objectif de contribuer au financement des infrastructures municipales et locales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de transport en commun et autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Répartition de l'enveloppe

L'enveloppe du programme TECQ I en matière d'infrastructures de transport en commun est de 490,7 millions de dollars.

Répartition de l'enveloppe du programme TECQ 2005-2010 Transport en commun

	Aide financière	
	En M\$	En %
Gouvernement fédéral	410,2	83,6
Gouvernement du Québec	80,5	16,4
TOTAL	490,7	100,0

Note : Selon le décret numéro 593-2013 du 12 juin 2013.

Pour la période 2005-2010, le ministre des Transports a déterminé l'enveloppe disponible pour les sociétés de transport en commun et les autres organismes. Cette répartition a été effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes pour l'année 2004.

Pour chacun des organismes, le ministre des Transports a déterminé l'aide financière disponible annuellement :

- le montant maximal disponible pour les sociétés de transport en commun a été réparti en proportion de l'achalandage total constaté pour chacune d'elles au cours des années 2002, 2003, 2004 et 2005, selon le tableau de l'achalandage des sociétés de transport en commun transmis par l'Association du transport urbain du Québec au ministère des Transports le 9 mars 2006;
- pour les organismes autres que les sociétés de transport en commun, l'enveloppe disponible a été répartie en fonction de l'achalandage constaté pour chacun d'eux pour l'année 2004 et a été ajustée, le cas échéant, en fonction des arrêts de service survenus au cours de la même année;
- l'enveloppe calculée par organisme lui est réservée jusqu'à la fin du programme et est reportée d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

3. Aide financière accordée au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le ministre des Transports a approuvé le versement de subventions aux municipalités totalisant 467,1 millions de dollars, soit 95,2 % de l'enveloppe allouée.

Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2014

(en dollars)

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Sociétés de transport en commun				
Société de transport de Montréal	365 712 393	337 547 312	319 977 091	17 570 220
Réseau de transport de la Capitale	38 534 633	37 988 214	37 983 195	5 020
Réseau de transport de Longueuil	30 593 443	25 879 215	25 287 175	592 040
Société de transport de Laval	18 868 509	18 794 445	18 715 159	79 285
Société de transport de l'Outaouais	16 207 691	16 095 141	15 952 786	142 355
Société de transport de Sherbrooke	6 314 074	6 262 676	6 252 412	10 264
Société de transport de Saguenay	4 682 354	4 850 289	4 547 832	302 457
Société de transport de Lévis	2 999 984	2 507 619	2 507 619	—
Société de transport de Trois-Rivières	2 775 565	2 765 836	2 765 836	—
Sous-total	486 688 646	452 690 747	433 989 105	18 701 642
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun				
CRT Lanaudière	3 432 274	3 178 036	3 178 036	—
CIT Laurentides	3 185 936	3 185 936	3 185 936	—
CIT Vallée du Richelieu	1 862 318	1 862 318	1 862 318	—
CIT Sud-Ouest	1 843 666	1 834 604	1 830 487	4 117
Saint-Jean-sur-Richelieu	1 612 365	1 612 365	1 612 365	—
CIT Sorel-Varennes	969 171	568 908	568 865	43
CIT Le Richelain	916 671	459 610	459 610	—
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	625 473	420 183	420 183	—
CIT Roussillon	507 958	380 653	380 653	—
Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	492 971	—	—	—
Sainte-Julie	429 686	349 703	349 703	—
Drummondville	412 155	32 634	32 634	—
CIT Haut-Saint-Laurent	205 952	205 952	205 952	—
Granby	140 097	47 015	47 015	—
Rouyn-Noranda	106 097	26 774	26 774	—
Victoriaville	98 556	80 416	70 279	10 137
Mont-Tremblant	92 326	92 326	92 326	—
Rimouski	82 772	29 810	29 810	—
Baie-Comeau	71 646	—	—	—
CIT La Presqu'île	52 985	52 985	52 985	—

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Val-d'Or	27 644	—	—	—
Salaberry-de-Valleyfield	27 377	—	—	—
Sept-Îles	20 379	—	—	—
Sous-total	17 216 475	14 420 228	14 405 931	14 297
TOTAL	503 905 121	467 110 975	448 395 036	18 715 940

ANNEXE E : TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN 2010-2014

1. Objectif du programme

Mis en place dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence conclue en 2005, puis reconduite en 2009, le programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014 (TECQ II) a pour objectif de contribuer au financement des infrastructures municipales et locales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de transport en commun et autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Répartition de l'enveloppe

L'enveloppe du programme TECQ II en matière d'infrastructures de transport en commun est de 713,3 millions de dollars.

Répartition de l'enveloppe du programme TECQ 2010-2014 Transport en commun

	Aide financière	
	En M\$	En %
Gouvernement fédéral	370,0	51,9
Gouvernement du Québec	313,0	43,9
Revenus d'intérêts	30,3	4,2
TOTAL	713,3	100,0

Note : Selon le décret numéro 593-2013 du 12 juin 2013.

Pour la période 2010-2014, le ministre des Transports a déterminé l'enveloppe disponible pour les sociétés de transport en commun et les autres organismes. Cette répartition a été effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes pour l'année 2008.

Pour chacun des organismes, le ministre des Transports a déterminé l'aide financière disponible annuellement :

- le montant maximal disponible pour les sociétés de transport en commun a été réparti en proportion de l'achalandage total constaté pour chacune d'elles au cours des années 2006, 2007 et 2008, selon le tableau de l'achalandage des sociétés de transport en commun transmis par l'Association du transport urbain du Québec au ministère des Transports le 14 décembre 2009;
- pour les organismes autres que les sociétés de transport en commun, l'enveloppe disponible a été répartie en fonction de l'achalandage constaté pour chacun d'eux pour l'année 2008 et a été ajustée, le cas échéant, en fonction des arrêts de service survenus au cours de la même année;
- l'enveloppe calculée par organisme lui est réservée jusqu'à la fin du programme et est reportée d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

3. Aide financière accordée au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le ministre des Transports a approuvé le versement de subventions aux municipalités totalisant 512,0 millions de dollars, soit 71,8 % de l'enveloppe allouée.

Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2014

(en dollars)

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Sociétés de transport en commun				
Société de transport de Montréal	498 821 927	386 665 866	264 564 571	116 720 240
Réseau de transport de la Capitale	56 824 906	20 536 514	20 311 132	225 382
Réseau de transport de Longueuil	41 897 910	42 078 377	41 749 757	—
Société de transport de Laval	26 466 807	17 739 084	17 641 025	—
Société de transport de l'Outaouais	23 214 682	22 964 660	22 539 914	413 016
Société de transport de Sherbrooke	9 676 226	3 789 054	1 014 994	2 774 060
Société de transport de Saguenay	6 914 099	2 570 069	2 431 260	138 809
Société de transport de Lévis	4 863 907	4 743 014	4 736 138	—
Société de transport de Trois-Rivières	4 370 989	1 264 760	1 264 760	—
	673 051 453	502 351 399	376 253 551	120 271 507
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun				
CIT Laurentides	6 173 032	2 587 653	1 924 864	662 789
CRT Lanaudière	5 163 352	962 235	962 235	—
CIT Vallée du Richelieu	2 510 654	10 055	10 055	—
CIT Sud-Ouest	2 503 701	134 006	134 006	—
Saint-Jean-sur-Richelieu	2 039 174	—	—	—
CIT Sorel-Varennes	1 583 075	219 044	219 044	—
CIT Le Richelain	1 401 175	1 539 924	1 539 924	—
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	1 120 395	1 278 951	1 278 951	—
CIT Roussillon	943 094	1 093 036	1 093 036	—
Sainte-Julie	738 139	766 704	766 704	—
Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	538 582	311 945	311 137	—
Drummondville	398 185	44 369	37 029	—
CIT Haut-Saint-Laurent	343 729	—	—	—
CIT La Presqu'île	275 571	66 128	66 128	—
Granby	221 791	314 873	314 873	—
Mont-Tremblant	214 455	146 850	146 850	—
Rouyn-Noranda	150 892	—	—	—
Victoriaville	144 731	—	—	—
Rimouski	143 358	64 856	64 856	—
Baie-Comeau	120 895	—	—	—

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Salaberry-de-Valleyfield	77 709	77 709	77 709	—
Thetford Mines	61 936	—	—	—
Val-d'Or	43 937	—	—	—
Sept-Îles	36 985	50 273	50 273	—
	26 948 547	9 668 610	8 997 673	662 789
Sous-total	700 000 000	512 020 009	385 251 224	120 934 296
Transfert TECQ I vers TECQ II	13 300 000			
TOTAL	713 300 000	512 020 009	385 251 224	120 934 296

ANNEXE F : TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES, DE VOIRIE LOCALE ET AUTRES TYPES D'INFRASTRUCTURES AYANT DES INCIDENCES ÉCONOMIQUES, URBAINES OU RÉGIONALES 2010-2014

1. Objectif du programme

Mis en place dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence conclue en 2005, puis reconduite en 2009, le programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2014 (TECQ II) a pour objectif de contribuer au financement des infrastructures municipales et locales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de transport en commun et autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Répartition de l'enveloppe

L'enveloppe du programme TECQ II en matière d'infrastructures d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales est de 2 102,8 millions de dollars.

Répartition de l'enveloppe du programme TECQ 2010-2014 Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales

	Aide financière	
	En M\$	En %
Gouvernement fédéral	1 484,2	70,6
Gouvernement du Québec	605,4	28,8
Revenus d'intérêts	13,2	0,6
TOTAL	2 102,8	100,0

Note : Selon le décret numéro 593-2013 du 12 juin 2013.

Chaque municipalité doit déposer au MAMOT une programmation de travaux constituée de la liste des travaux admissibles à réaliser pour chacune des années du programme, programmation qui respecte les priorités de travaux admissibles.

Une municipalité peut déposer une programmation partielle de travaux. Dans ce cas, les versements autorisés seront ajustés au coût des travaux acceptés. Elle pourra déposer, par la suite, une programmation complémentaire qui lui permettra de recevoir des versements additionnels, et faire ce dépôt autant de fois que nécessaire pour obtenir la totalité de l'aide gouvernementale qui lui a été attribuée.

Toute programmation de travaux doit être approuvée par une résolution du conseil municipal transmise au MAMOT.

3. Aide financière accordée au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le versement de subventions aux municipalités totalisant 2 085,5 millions de dollars, soit 99,2 % de l'enveloppe allouée.

Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2014 (en dollars)

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Albertville	397 459	397 459	347 774	49 685
Amqui	1 534 731	1 534 731	1 399 018	135 713
Auclair	437 576	437 576	382 879	54 697
Baie-des-Sables	454 796	454 796	397 950	56 846
Biencourt	451 200	112 800	112 800	—
Cacouna	697 199	697 199	610 050	87 149
Causapscal	806 763	806 763	735 422	71 341
Dégelis	947 551	947 551	863 763	83 788
Esprit-Saint	413 544	413 544	317 812	95 732
Grand-Métis	389 322	389 322	340 655	48 667
Grosses-Roches	419 977	419 977	367 479	52 498
Kamouraska	466 528	466 528	356 295	110 233
L'Isle-Verte	610 343	610 343	534 051	76 292
La Matapédia	345 799	345 799	302 575	43 224
La Pocatière	1 201 308	1 201 308	640 040	561 268
La Rédemption	439 657	439 657	384 699	54 958
La Trinité-des-Monts	391 214	391 214	293 412	97 802
Lac-au-Saumon	615 452	615 452	538 520	76 932
Lac-des-Aigles	456 877	456 877	399 770	57 107
Lejeune	409 002	409 002	357 875	51 127
Les Hauteurs	444 388	319 149	319 149	—
Les Méchins	561 900	561 900	502 069	59 831
Matane	3 565 129	3 565 129	3 249 876	315 253
Mont-Carmel	567 198	567 198	496 300	70 898
Mont-Joli	1 596 355	1 596 355	1 365 208	231 147
Métis-sur-Mer	452 146	452 146	395 626	56 520
Notre-Dame-des-Neiges	572 497	572 497	500 934	71 563
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	350 530	350 530	262 896	87 634
Notre-Dame-du-Portage	577 227	577 227	432 918	144 309
Packington	466 717	466 717	408 380	58 337
Padoue	390 079	390 079	341 320	48 759

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Pohénégamook	892 485	892 485	780 927	111 558
Price	675 438	675 438	591 010	84 428
Rimouski	11 266 724	11 266 724	10 270 448	996 276
Rivière-Bleue	596 529	100 000	100 000	—
Rivière-Ouelle	550 735	550 735	481 894	68 841
Rivière-du-Loup	4 579 323	4 579 323	4 174 387	404 936
Saint-Adelme	433 223	433 223	379 071	54 152
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	694 929	694 929	304 282	390 647
Saint-Alexandre-des-Lacs	391 782	391 782	323 812	67 970
Saint-Anaclet-de-Lessard	837 230	837 230	763 198	74 032
Saint-André	457 634	457 634	239 037	218 597
Saint-Antonin	1 077 741	1 077 741	516 830	560 911
Saint-Arsène	562 468	562 468	492 163	70 305
Saint-Athanase	403 704	403 704	154 167	249 537
Saint-Bruno-de-Kamouraska	436 819	436 819	351 910	84 909
Saint-Charles-Garnier	394 999	394 999	345 625	49 374
Saint-Clément	435 116	435 116	380 730	54 386
Saint-Cléophas	408 056	407 190	306 042	101 148
Saint-Cyprien	575 524	575 524	503 587	71 937
Saint-Damase	423 005	423 005	370 132	52 873
Saint-Denis-De La Bouteillerie	440 414	440 414	385 364	55 050
Saint-Donat	505 699	505 699	326 626	179 073
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	401 811	401 811	84 628	317 183
Saint-Eugène-de-Ladrière	419 599	419 599	367 150	52 449
Saint-Eusèbe	455 363	455 363	398 440	56 923
Saint-Fabien	708 932	708 932	620 319	88 613
Saint-François-Xavier-de-Viger	389 133	389 133	327 775	61 358
Saint-Gabriel-Lalemant	485 829	485 829	425 103	60 726
Saint-Gabriel-de-Rimouski	576 660	576 660	432 498	144 162
Saint-Germain	393 485	393 485	238 943	154 542
Saint-Guy	353 936	353 936	274 388	79 548
Saint-Honoré-de-Témiscouata	488 479	488 479	427 420	61 059
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	607 504	607 504	531 566	75 938
Saint-Jean-de-Cherbourg	380 618	380 618	333 039	47 579
Saint-Jean-de-Dieu	652 919	652 919	439 792	213 127
Saint-Jean-de-la-Lande	397 081	397 081	347 445	49 636
Saint-Joseph-de-Kamouraska	413 165	413 165	361 522	51 643
Saint-Joseph-de-Lepage	440 793	440 793	385 693	55 100
Saint-Juste-du-Lac	458 770	458 770	265 335	193 435
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	593 880	593 880	519 645	74 235

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Léandre	416 193	416 193	364 168	52 025
Saint-Léon-le-Grand	542 409	542 409	474 607	67 802
Saint-Marc-du-Lac-Long	425 087	425 087	291 011	134 076
Saint-Marcellin	402 568	402 568	214 178	188 390
Saint-Mathieu-de-Rioux	468 420	468 420	409 871	58 549
Saint-Michel-du-Squatec	566 063	566 063	495 306	70 757
Saint-Modeste	526 325	526 325	394 746	131 579
Saint-Moïse	458 013	458 013	400 764	57 249
Saint-Médard	385 727	385 727	337 512	48 215
Saint-Narcisse-de-Rimouski	543 166	543 166	475 272	67 894
Saint-Noël	428 493	428 493	374 934	53 559
Saint-Octave-de-Métis	428 114	428 114	350 209	77 905
Saint-Onésime-d'Ixworth	445 713	445 713	389 998	55 715
Saint-Pacôme	660 489	660 489	577 927	82 562
Saint-Pascal	1 003 752	1 003 752	715 000	288 752
Saint-Paul-de-la-Croix	412 976	228 608	228 608	—
Saint-Philippe-de-Néri	503 995	503 995	440 993	63 002
Saint-Pierre-de-Lamy	361 316	361 316	316 155	45 161
Saint-René-de-Matane	540 328	540 328	405 241	135 087
Saint-Simon	422 437	422 437	369 635	52 802
Saint-Tharcisius	425 276	425 276	372 120	53 156
Saint-Ulric	658 218	658 218	593 598	64 620
Saint-Valérien	497 183	497 183	435 036	62 147
Saint-Vianney	430 385	430 385	376 586	53 799
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	420 734	420 734	368 144	52 590
Saint-Éloi	397 459	397 459	347 774	49 685
Saint-Épiphanie	505 320	505 320	402 450	102 870
Sainte-Angèle-de-Mérici	546 383	546 383	478 086	68 297
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	687 549	687 549	601 608	85 941
Sainte-Flavie	515 539	515 539	451 094	64 445
Sainte-Florence	425 654	425 654	372 449	53 205
Sainte-Françoise	421 302	421 302	368 641	52 661
Sainte-Félicité	568 901	568 901	348 764	220 137
Sainte-Hélène	513 835	513 835	463 865	49 970
Sainte-Irène	401 622	401 622	161 319	240 303
Sainte-Jeanne-d'Arc	394 621	394 621	345 296	49 325
Sainte-Luce	903 838	903 838	823 916	79 922
Sainte-Marguerite-Marie	382 510	382 510	310 977	71 533
Sainte-Paule	384 781	384 781	336 686	48 095
Sainte-Rita	407 677	407 677	356 720	50 957

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Sayabec	713 852	713 852	532 109	181 743
Trois-Pistoles	993 912	993 912	906 024	87 888
Témiscouata-sur-le-Lac	1 678 622	1 678 622	957 638	720 984
Val-Brillant	529 542	529 542	463 351	66 191
Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Albanel	779 136	779 136	681 744	97 392
Alma	7 273 142	7 273 142 \$	5 454 858	1 818 284
Bégin	504 563	504 563	441 490	63 073
Chambord	663 327	663 327	110 000	553 327
Desbiens	542 977	542 977	407 232	135 745
Dolbeau-Mistassini	3 493 445	3 493 445	3 184 533	308 912
Ferland-et-Boilleau	453 093	453 093	396 457	56 636
Girardville	560 954	560 954	490 833	70 121
Hébertville	797 491	797 491	631 815	165 676
Hébertville-Station	574 768	574 768	502 922	71 846
L'Anse-Saint-Jean	542 788	542 788	474 943	67 845
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	719 718	719 718	656 077	63 641
La Doré	611 667	611 667	535 206	76 461
Labrecque	589 338	589 338	515 669	73 669
Lac-Bouchette	584 607	584 607	80 224	504 383
Lamarche	449 119	449 119	392 980	56 139
Larouche	568 144	568 144	86 018	482 126
Maria-Chapdelaine	374 562	—	—	—
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	1 128 454	637 471	637 471	—
Normandin	942 441	942 441	859 104	83 337
Notre-Dame-de-Lorette	372 102	372 102	325 591	46 511
Petit-Saguenay	484 883	484 883	424 270	60 613
Péribonka	441 928	441 928	386 687	55 241
Rivière-Éternité	444 010	444 010	388 507	55 503
Roberval	2 537 176	—	—	—
Saguenay	34 950 376	34 950 376	31 859 833	3 090 543
Saint-Ambroise	1 009 618	1 009 618	872 735	136 883
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	425 465	425 465	372 281	53 184
Saint-Augustin	412 408	412 408	69 494	342 914
Saint-Bruno	790 679	790 679	720 763	69 916
Saint-Charles-de-Bourget	462 743	462 743	404 901	57 842
Saint-David-de-Falardeau	833 634	833 634	759 917	73 717
Saint-Edmond-les-Plaines	424 140	424 140	318 108	106 032
Saint-Eugène-d'Argentenay	448 362	448 362	344 957	103 405

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-François-de-Sales	482 991	482 991	416 761	66 230
Saint-Fulgence	723 881	723 881	659 870	64 011
Saint-Félicien	2 561 071	2 561 071	1 075 878	1 485 193
Saint-Félix-d'Otis	527 460	386 460	386 460	—
Saint-Gédéon	707 229	707 229	618 828	88 401
Saint-Henri-de-Taillon	477 882	477 882	418 145	59 737
Saint-Honoré	1 258 077	1 258 077	943 560	314 517
Saint-Ludger-de-Milot	478 828	478 828	418 978	59 850
Saint-Nazaire	693 604	620 487	346 804	273 683
Saint-Prime	844 988	844 988	770 271	74 717
Saint-Stanislas	403 136	403 136	352 744	50 392
Saint-Thomas-Didyme	476 368	476 368	416 822	59 546
Sainte-Hedwidge	493 209	493 209	431 557	61 652
Sainte-Jeanne-d'Arc	554 520	554 520	482 009	72 511
Sainte-Monique	510 051	510 051	128 435	381 616
Sainte-Rose-du-Nord	424 897	424 897	371 784	53 113
Région 03				
Capitale-Nationale				
Baie-Saint-Paul	1 766 031	1 766 031	1 324 524	441 507
Baie-Sainte-Catherine	378 158	378 158	66 689	311 469
Beaupré	922 572	922 572	840 995	81 577
Boischatel	1 410 029	1 410 029	1 057 524	352 505
Cap-Santé	849 529	849 529	774 407	75 122
Château-Richer	1 019 269	1 019 269	891 863	127 406
Clermont	916 138	916 138	835 126	81 012
Deschambault-Grondines	714 987	714 987	589 340	125 647
Donnacoona	1 423 653	1 423 653	1 323 695	99 958
Fossambault-sur-le-Lac	639 673	639 673	559 713	79 960
L'Ancienne-Lorette	4 008 990	4 008 990	3 507 868	501 122
L'Ange-Gardien	935 251	935 251	852 548	82 703
L'Isle-aux-Coudres	579 309	579 309	506 898	72 411
La Malbaie	2 155 345	2 155 345	1 964 755	190 590
Lac-Beauport	1 545 139	1 545 139	1 408 506	136 633
Lac-Delage	444 766	444 766	389 172	55 594
Lac-Saint-Joseph	389 511	389 511	292 134	97 377
Lac-Sergent	419 977	419 977	367 479	52 498
Les Éboulements	579 498	579 498	507 059	72 439
Neuville	1 025 324	1 025 324	934 661	90 663
Notre-Dame-des-Monts	485 262	485 262	424 606	60 656
Petite-Rivière-Saint-François	475 043	475 043	415 660	59 383

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Pont-Rouge	1 900 227	1 900 227	1 732 195	168 032
Portneuf	920 491	920 491	524 705	395 786
Québec	120 212 244	120 212 244	109 582 286	10 629 958
Rivière-à-Pierre	474 665	474 665	415 331	59 334
Saint-Aimé-des-Lacs	544 869	544 869	408 654	136 215
Saint-Alban	559 440	559 440	489 510	69 930
Saint-Augustin-de-Desmaures	4 246 729	4 246 729	3 715 887	530 842
Saint-Basile	822 470	822 470	749 743	72 727
Saint-Casimir	634 753	26 970	26 970	—
Saint-Ferréol-les-Neiges	827 390	827 390	620 544	206 846
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	448 930	448 930	392 812	56 118
Saint-Gabriel-de-Valcartier	906 488	906 488	826 330	80 158
Saint-Gilbert	397 837	397 800	29 400	368 400
Saint-Hilarion	564 171	564 171	423 126	141 045
Saint-Irénée	471 448	471 448	412 517	58 931
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	523 865	523 779	458 467	65 312
Saint-Joachim	598 232	598 232	311 898	286 334
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	637 213	549 742	113 394	436 348
Saint-Léonard-de-Portneuf	534 651	534 651	400 986	133 665
Saint-Marc-des-Carrières	857 477	857 477	559 751	297 726
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	682 061	682 061	511 548	170 513
Saint-Raymond	2 256 716	2 256 716	2 057 165	199 551
Saint-Siméon	596 340	596 340	458 321	138 019
Saint-Thuribe	397 270	397 270	297 954	99 316
Saint-Tite-des-Caps	608 261	608 261	532 231	76 030
Saint-Ubalde	614 506	614 506	460 878	153 628
Saint-Urbain	611 667	611 667	552 371	59 296
Sainte-Anne-de-Beaupré	864 479	864 479	—	864 479
Sainte-Brigitte-de-Laval	1 087 392	1 087 392	212 608	874 784
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1 327 524	1 327 524	1 210 138	117 386
Sainte-Christine-d'Auvergne	428 493	428 493	374 934	53 559
Sainte-Famille	499 454	499 454	437 024	62 430
Sainte-Pétronille	542 220	542 220	394 511	147 709
Shannon	1 122 210	1 122 210	981 932	140 278
Stoneham-et-Tewkesbury	1 496 318	1 496 318	1 364 005	132 313
Région 04 Mauricie				
Batiscan	520 080	520 080	455 070	65 010
Champlain	638 538	638 538	478 902	159 636
Charette	509 483	509 483	382 110	127 373

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Grandes-Piles	405 974	405 974	355 229	50 745
Hérouxville	570 983	570 983	372 142	198 841
La Bostonnais	455 742	455 742	398 776	56 966
La Tuque	2 838 152	2 838 152	2 587 184	250 968
Lac-aux-Sables	586 121	586 121	451 738	134 383
Lac-Édouard	368 696	368 696	330 206	38 490
Louiseville	1 805 131	1 805 131	1 645 508	159 623
Maskinongé	765 133	765 133	697 477	67 656
Notre-Dame-de-Montauban	500 968	500 968	438 347	62 621
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	1 340 960	1 340 960	1 222 383	118 577
Saint-Adelphe	524 054	524 054	458 549	65 505
Saint-Alexis-des-Monts	939 792	939 792	469 896	469 896
Saint-Barnabé	574 957	574 957	503 090	71 867
Saint-Boniface	1 143 971	1 143 971	1 042 812	101 159
Saint-Justin	539 003	539 003	471 625	67 378
Saint-Luc-de-Vincennes	438 522	438 522	383 705	54 817
Saint-Léon-le-Grand	520 269	520 269	455 238	65 031
Saint-Mathieu-du-Parc	596 718	596 718	447 540	149 178
Saint-Maurice	795 220	795 220	724 904	70 316
Saint-Narcisse	686 602	686 602	600 775	85 827
Saint-Paulin	644 783	644 783	564 186	80 597
Saint-Prosper-de-Champlain	437 197	437 197	382 550	54 647
Saint-Roch-de-Mékinac	400 865	400 865	350 756	50 109
Saint-Stanislas	532 380	532 380	465 836	66 544
Saint-Séverin	503 239	503 239	440 335	62 904
Saint-Sévère	400 108	400 108	350 098	50 010
Saint-Tite	1 060 710	1 060 710	966 916	93 794
Saint-Édouard-de-Maskinongé	489 046	489 046	427 917	61 129
Saint-Élie-de-Caxton	658 218	658 218	575 939	82 279
Saint-Étienne-des-Grès	1 099 692	1 099 692	1 002 452	97 240
Sainte-Angèle-de-Prémont	469 745	140 000	140 000	—
Sainte-Anne-de-la-Pérade	717 636	675 730	675 730	—
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	529 731	529 731	463 512	66 219
Sainte-Thècle	808 277	808 277	736 806	71 471
Sainte-Ursule	605 801	605 801	395 720	210 081
Shawinigan	12 586 683	12 586 683	9 242 358	3 344 325
Trois-Rives	416 004	416 004	364 007	51 997
Trois-Rivières	30 913 872	30 913 743	27 049 509	3 864 234
Yamachiche	861 072	861 072	692 036	169 036

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 05 Estrie				
Asbestos	1 649 454	1 649 454	1 503 600	145 854
Ascot Corner	834 013	834 013	760 266	73 747
Audet	464 825	464 825	406 721	58 104
Austin	609 397	609 397	533 225	76 172
Ayer's Cliff	541 841	541 841	474 110	67 731
Barnston-Ouest	444 766	444 766	389 172	55 594
Bolton-Est	475 989	475 989	416 493	59 496
Bonsecours	435 873	435 873	381 388	54 485
Bury	575 714	575 714	503 748	71 966
Chartierville	411 651	411 651	360 192	51 459
Cleveland	639 484	639 484	559 552	79 932
Coaticook	2 243 441	2 243 441	2 045 061	198 380
Compton	877 157	877 157	799 595	77 562
Cookshire-Eaton	1 332 255	1 332 255	897 255	435 000
Courcelles	515 917	515 917	451 430	64 487
Danville	1 116 533	1 116 533	376 589	739 944
Dixville	465 203	465 203	407 050	58 153
Dudswell	670 518	670 518	586 705	83 813
East Angus	988 235	988 235	900 847	87 388
East Hereford	404 271	404 271	353 738	50 533
Eastman	646 675	646 675	565 838	80 837
Frontenac	648 567	648 567	567 497	81 070
Ham-Sud	377 968	377 968	330 722	47 246
Hampden	379 293	379 293	331 884	47 409
Hatley	490 371	490 371	429 072	61 299
Hatley	680 547	680 547	595 476	85 071
Kingsbury	355 639	355 639	102 648	252 991
La Patrie	486 019	486 019	425 264	60 755
Lac-Drolet	557 358	557 358	487 690	69 668
Lac-Mégantic	1 484 585	1 484 585	1 353 308	131 277
Lambton	647 053	647 053	566 174	80 879
Lawrenceville	462 933	462 933	405 069	57 864
Lingwick	426 790	426 790	373 443	53 347
Magog	5 879 288	5 879 288	5 359 403	519 885
Maricourt	421 113	421 113	368 473	52 640
Marston	470 691	470 691	411 852	58 839
Martinville	429 250	429 250	375 592	53 658
Melbourne	547 708	547 708	479 248	68 460

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Milan	392 539	392 539	343 469	49 070
Nantes	610 910	610 910	534 548	76 362
Newport	498 886	498 886	341 450	157 436
North Hatley	476 557	476 557	416 990	59 567
Notre-Dame-des-Bois	526 325	526 325	460 537	65 788
Ogden	484 883	484 883	424 270	60 613
Orford	910 272	910 272	829 780	80 492
Piopolis	409 570	409 570	358 372	51 198
Potton	672 410	672 410	588 357	84 053
Racine	579 498	579 498	507 059	72 439
Richmond	977 260	977 260	890 847	86 413
Saint-Adrien	430 763	430 763	376 915	53 848
Saint-Augustin-de-Woburn	475 043	475 043	415 660	59 383
Saint-Benoît-du-Lac	347 692	347 692	304 234	43 458
Saint-Camille	427 168	427 168	373 772	53 396
Saint-Claude	547 708	547 708	479 248	68 460
Saint-Denis-de-Brompton	923 329	923 329	841 682	81 647
Saint-François-Xavier-de-Brompton	724 070	724 070	660 044	64 026
Saint-Georges-de-Windsor	511 943	511 943	447 951	63 992
Saint-Herménégilde	479 396	479 396	419 475	59 921
Saint-Isidore-de-Clifton	490 182	490 182	428 911	61 271
Saint-Ludger	568 712	568 712	497 623	71 089
Saint-Malo	439 847	439 847	384 867	54 980
Saint-Robert-Bellarmin	462 176	462 176	404 404	57 772
Saint-Romain	461 419	461 419	403 739	57 680
Saint-Sébastien	476 179	476 179	416 654	59 525
Saint-Venant-de-Paquette	363 398	363 398	317 975	45 423
Saint-Étienne-de-Bolton	433 223	433 223	379 071	54 152
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	465 393	465 393	407 218	58 175
Sainte-Catherine-de-Hatley	790 111	790 111	720 245	69 866
Sainte-Cécile-de-Whitton	504 942	504 942	441 826	63 116
Sainte-Edwidge-de-Clifton	420 356	420 356	367 815	52 541
Scotstown	450 065	450 065	393 806	56 259
Sherbrooke	36 082 113	36 082 113	32 891 494	3 190 619
Stanstead	537 868	537 868	470 638	67 230
Stanstead	896 459	896 459	817 186	79 273
Stanstead-Est	457 256	457 256	400 099	57 157
Stoke	865 236	865 236	788 729	76 507
Stornoway	444 199	444 199	388 675	55 524
Stratford	541 274	541 274	473 613	67 661

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Stukely-Sud	520 269	520 269	455 238	65 031
Ulverton	411 084	411 084	359 702	51 382
Val-Joli	619 047	619 047	541 667	77 380
Val-Racine	365 101	365 101	319 466	45 635
Valcourt	534 651	534 651	467 817	66 834
Valcourt	787 084	787 084	578 681	208 403
Waterville	715 555	715 555	536 664	178 891
Weedon	868 831	868 831	792 004	76 827
Westbury	520 080	520 080	455 070	65 010
Windsor	1 342 095	1 342 095	1 223 419	118 676
Wotton	628 698	628 698	471 522	157 176
Région 06 Montréal				
Baie-D'Urfé	1 084 932	1 084 932	988 998	95 934
Beaconsfield	4 626 388	4 626 388	4 217 295	409 093
Côte-Saint-Luc	7 592 703	7 592 703	6 921 307	671 396
Dollard-Des Ormeaux	11 930 425	11 930 425	10 875 457	1 054 968
Dorval	4 401 924	4 401 924	4 012 679	389 245
Hampstead	1 723 310	1 723 310	1 570 925	152 385
Kirkland	4 998 324	4 998 324	4 556 342	441 982
Mont-Royal	4 587 530	4 587 530	4 181 869	405 661
Montréal	395 966 768	395 966 768	356 640 000	39 326 768
Montréal-Est	1 061 467	1 061 467	967 606	93 861
Montréal-Ouest	1 321 280	1 321 280	1 204 444	116 836
Pointe-Claire	7 326 241	7 326 241	6 678 406	647 835
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 356 477	1 356 477	1 236 530	119 947
Senneville	519 512	519 512	454 573	64 939
Westmount	4 959 465	4 959 465	4 520 916	438 549
Région 07 Outaouais				
Alleyn-et-Cawood	381 753	381 753	334 033	47 720
Aumond	490 939	490 939	429 569	61 370
Blue Sea	457 256	457 256	400 099	57 157
Boileau	434 737	434 737	380 394	54 343
Bois-Franc	422 248	422 248	369 467	52 781
Bouchette	475 800	475 800	416 325	59 475
Bowman	462 743	462 743	404 901	57 842
Bristol	571 929	571 929	500 437	71 492
Bryson	454 606	454 606	397 782	56 824
Campbell's Bay	474 476	474 476	415 170	59 306

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Cantley	2 036 113	2 036 113	1 856 066	180 047
Cayamant	493 209	493 209	431 557	61 652
Chelsea	1 645 110	—	—	—
Chichester	411 651	411 651	360 192	51 459
Chénéville	486 397	486 397	425 600	60 797
Clarendon	572 875	572 875	501 263	71 612
Denholm	452 146	452 146	395 626	56 520
Duhamel	425 087	425 087	371 952	53 135
Déléage	703 633	703 633	615 678	87 955
Egan-Sud	437 954	437 954	383 208	54 746
Fassett	428 493	428 493	374 934	53 559
Fort-Coulonge	621 129	621 129	543 487	77 642
Gatineau	59 649 469	59 649 469	54 374 871	5 274 598
Gracefield	799 573	799 573	728 871	70 702
Grand-Remous	568 334	568 334	497 294	71 040
Kazabazua	504 752	504 752	441 658	63 094
L'Ange-Gardien	1 183 142	1 183 142	1 078 522	104 620
L'Isle-aux-Allumettes	606 937	606 937	531 069	75 868
L'Île-du-Grand-Calumet	489 046	489 046	427 917	61 129
La Pêche	1 836 508	1 836 508	1 674 114	162 394
Lac-Sainte-Marie	461 419	461 419	403 739	57 680
Lac-Simon	504 563	504 563	441 490	63 073
Lac-des-Plages	413 354	413 354	361 683	51 671
Litchfield	428 682	428 682	375 095	53 587
Lochaber	435 116	435 116	380 730	54 386
Lochaber-Partie-Ouest	436 440	436 440	381 885	54 555
Low	512 132	512 132	448 119	64 013
Maniwaki	1 100 070	1 100 070	1 002 796	97 274
Mansfield-et-Pontefract	724 070	724 070	660 043	64 027
Mayo	449 497	449 497	393 309	56 188
Messines	642 512	642 512	562 198	80 314
Montcerf-Lytton	475 422	475 422	415 996	59 426
Montebello	526 703	526 703	460 866	65 837
Montpellier	520 080	520 080	455 070	65 010
Mulgrave-et-Derry	413 354	413 354	361 683	51 671
Namur	430 953	430 953	377 083	53 870
Notre-Dame-de-Bonsecours	389 701	389 701	340 991	48 710
Notre-Dame-de-la-Paix	477 503	477 503	417 816	59 687
Notre-Dame-de-la-Salette	485 829	485 829	97 166	388 663
Otter Lake	521 215	521 215	456 064	65 151

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Papineauville	747 724	747 724	681 608	66 116
Plaisance	531 055	531 055	464 674	66 381
Pontiac	1 355 530	1 355 530	1 235 664	119 866
Portage-du-Fort	393 864	393 864	344 631	49 233
Rapides-des-Joachims	371 156	371 156	158 668	212 488
Ripon	621 507	621 507	543 816	77 691
Saint-André-Avellin	990 317	990 317	902 748	87 569
Saint-Sixte	425 654	425 654	372 449	53 205
Saint-Émile-de-Suffolk	439 279	439 279	384 370	54 909
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	397 837	397 837	348 110	49 727
Shawville	633 050	633 050	553 917	79 133
Sheenboro	370 967	370 967	324 597	46 370
Thorne	415 057	415 057	363 174	51 883
Thurso	770 431	770 431	702 307	68 124
Val-des-Bois	500 022	500 022	437 521	62 501
Val-des-Monts	2 383 671	2 383 671	2 172 892	210 779
Waltham	405 974	405 974	355 229	50 745
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Abitibi	375 698	375 698	328 734	46 964
Abitibi-Ouest	362 830	362 830	317 478	45 352
Amos	3 072 271	3 072 271	457 175	2 615 096
Angliers	396 513	396 513	335 486	61 027
Authier	387 430	387 430	70 129	317 301
Authier-Nord	396 513	396 513	49 564	346 949
Barraute	729 747	729 747	577 963	151 784
Belcourt	388 754	388 754	211 072	177 682
Belleterre	403 514	403 514	204 654	198 860
Berry	444 199	444 199	388 675	55 524
Béarn	507 969	507 969	444 472	63 497
Champneuf	361 127	361 127	132 939	228 188
Chazel	397 081	397 081	124 665	272 416
Clermont	438 333	438 333	383 544	54 789
Clerval	412 030	412 030	360 528	51 502
Duhamel-Ouest	512 322	512 322	448 280	64 042
Duparquet	459 526	459 526	402 087	57 439
Dupuy	520 837	406 544	406 544	—
Fugèreville	394 053	393 930	344 922	49 008
Gallichan	420 734	420 734	178 882	241 852
Guérin	395 567	395 567	329 991	65 576

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Kipawa	441 928	441 928	386 687	55 241
La Corne	473 340	473 340	414 176	59 164
La Morandière	383 834	383 834	335 853	47 981
La Motte	415 247	415 247	363 342	51 905
La Reine	405 407	405 407	354 732	50 675
La Sarre	1 785 099	1 763 660	1 509 101	254 559
Laforce	405 785	405 785	160 000	245 785
Landrienne	527 649	527 649	461 692	65 957
Latulipe-et-Gaboury	400 865	400 865	350 756	50 109
Launay	380 050	380 050	332 542	47 508
Laverlochère	474 854	474 854	415 499	59 355
Lorrainville	593 691	593 691	296 844	296 847
Macamic	861 262	861 262	785 105	76 157
Malartic	1 041 219	1 041 219	949 146	92 073
Moffet	374 562	374 562	250 320	124 242
Normétal	500 211	500 211	437 682	62 529
Notre-Dame-du-Nord	555 466	555 466	486 031	69 435
Nédélec	418 085	418 085	365 827	52 258
Palmarolle	618 480	618 480	541 170	77 310
Poularies	470 313	470 313	109 767	360 546
Preissac	477 693	477 693	358 272	119 421
Rapide-Danseur	394 242	394 242	344 960	49 282
Rivière-Héva	571 551	567 094	504 565	62 529
Rochebaucourt	369 642	369 642	81 269	288 373
Roquemaure	417 707	417 707	365 491	52 216
Rouyn-Noranda	9 753 358	9 753 358	8 890 903	862 455
Rémigny	398 594	398 594	348 768	49 826
Saint-Bruno-de-Guigues	543 355	543 355	475 433	67 922
Saint-Dominique-du-Rosaire	422 816	422 816	369 964	52 852
Saint-Eugène-de-Guigues	431 710	431 710	377 748	53 962
Saint-Félix-de-Dalquier	519 323	519 323	454 405	64 918
Saint-Lambert	379 482	379 482	265 432	114 050
Saint-Marc-de-Figuery	476 557	476 557	416 990	59 567
Saint-Mathieu-d'Harricana	470 880	470 880	353 160	117 720
Saint-Édouard-de-Fabre	468 420	468 420	409 871	58 549
Sainte-Germaine-Boulé	514 403	514 403	450 100	64 303
Sainte-Gertrude-Manneville	492 831	492 831	444 606	48 225
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	405 974	405 974	304 482	101 492
Senneterre	567 388	567 388	238 790	328 598
Senneterre	915 760	915 760	801 290	114 470

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Taschereau	527 271	527 271	461 363	65 908
Trécesson	573 443	573 443	176 494	396 949
Témiscaming	840 068	840 068	765 786	74 282
Val-Saint-Gilles	373 616	373 616	326 914	46 702
Val-d'Or	7 652 077	7 652 077	6 975 429	676 648
Ville-Marie	841 582	841 582	498 651	342 931
Région 09 Côte-Nord				
Aguanish	395 188	395 188	343 247	51 941
Baie-Comeau	5 442 909	5 442 909	4 961 613	481 296
Baie-Johan-Beetz	356 207	356 000	267 156	88 844
Baie-Trinité	435 116	—	—	—
Blanc-Sablon	578 363	578 363	72 298	506 065
Bonne-Espérance	494 156	494 156	432 390	61 766
Chute-aux-Outardes	680 926	680 926	595 812	85 114
Colombier	493 777	493 777	432 054	61 723
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	535 408	535 408	468 482	66 926
Fermont	847 826	847 826	772 854	74 972
Forestville	1 001 670	1 001 670	234 800	766 870
Franquelin	404 461	404 461	92 288	312 173
Godbout	402 757	402 757	50 342	352 415
Gros-Mécatina	448 362	383 241	97 789	285 452
Havre-Saint-Pierre	938 278	450 000	289 324	160 676
L'Île-d'Anticosti	394 999	119 707	119 707	—
Les Bergeronnes	466 149	466 118	407 883	58 235
Les Escoumins	731 639	731 639	87 499	644 140
Longue-Pointe-de-Mingan	415 625	415 625	363 671	51 954
Longue-Rive	577 795	577 795	505 568	72 227
Natashquan	389 701	389 701	292 278	97 423
Pointe-Lebel	711 959	507 560	88 995	418 565
Pointe-aux-Outardes	618 101	618 101	540 841	77 260
Port-Cartier	1 648 006	1 648 006	1 236 006	412 000
Portneuf-sur-Mer	496 048	496 048	372 036	124 012
Ragueneau	629 833	629 833	385 402	244 431
Rivière-Saint-Jean	385 538	385 538	328 329	57 209
Rivière-au-Tonnerre	408 056	408 056	357 049	51 007
Sacré-Cœur	716 312	716 312	594 851	121 461
Saint-Augustin	507 780	507 780	444 311	63 469
Schefferville	375 887	334 141	281 916	52 225
Sept-Îles	6 243 259	6 243 259	5 691 187	552 072

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Tadoussac	503 239	503 239	154 794	348 445
Région 10 Nord-du-Québec				
Administration régionale Kativik	6 843 621	6 843 621	5 988 171	855 450
Baie-James	718 582	718 582	538 936	179 646
Chapais	651 973	651 973	570 479	81 494
Chibougamau	1 857 507	—	—	—
Lebel-sur-Quévillon	855 774	855 774	780 102	75 672
Matagami	626 238	626 238	547 960	78 278
Région 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine				
Bonaventure	840 446	840 446	630 336	210 110
Cap-Chat	853 125	853 125	399 238	453 887
Caplan	699 849	699 849	612 367	87 482
Carleton-sur-Mer	1 118 047	1 118 047	771 650	346 397
Cascapédia-Saint-Jules	475 800	475 800	416 325	59 475
Chandler	1 905 054	1 905 054	1 428 792	476 262
Cloridorme	479 963	479 963	419 965	59 998
Escuminac	463 311	463 311	347 484	115 827
Gaspé	3 610 263	3 610 263	2 707 698	902 565
Grande-Rivière	980 666	980 666	820 666	160 000
Grande-Vallée	574 011	574 011	254 866	319 145
Grosse-Île	440 225	440 225	385 196	55 029
Hope	473 151	473 151	414 008	59 143
Hope Town	406 731	406 731	355 887	50 844
L'Ascension-de-Patapédia	377 211	377 211	330 057	47 154
La Haute-Gaspésie	383 078	383 078	287 310	95 768
La Martre	384 402	175 758	175 758	—
Les Îles-de-la-Madeleine	3 047 894	3 047 894	2 177 985	869 909
Maria	793 896	793 896	723 694	70 202
Marsoui	400 865	400 865	293 846	107 019
Matapédia	468 042	468 042	409 535	58 507
Mont-Saint-Pierre	379 861	379 861	256 700	123 161
Murdochville	500 211	500 211	437 682	62 529
New Carlisle	601 260	601 260	526 106	75 154
New Richmond	1 055 979	1 055 979	962 601	93 378
Nouvelle	679 979	679 979	594 979	85 000
Paspébiac	952 660	952 660	868 422	84 238
Percé	979 720	979 720	857 255	122 465
Petite-Vallée	385 727	—	—	—

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Pointe-à-la-Croix	642 133	642 133	561 869	80 264
Port-Daniel-Gascons	827 390	827 390	488 583	338 807
Ristigouche-Partie-Sud-Est	369 264	369 264	323 106	46 158
Rivière-à-Claude	370 399	370 399	302 869	67 530
Saint-Alexis-de-Matapédia	453 660	453 660	396 956	56 704
Saint-Alphonse	477 503	477 503	417 816	59 687
Saint-André-de-Restigouche	374 941	374 941	328 076	46 865
Saint-Elzéar	435 305	435 305	380 891	54 414
Saint-François-d'Assise	481 477	481 477	421 295	60 182
Saint-Godefroi	411 840	411 840	360 360	51 480
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	560 197	560 197	490 175	70 022
Saint-Siméon	560 386	560 386	490 336	70 050
Sainte-Anne-des-Monts	1 632 800	1 632 800	1 488 417	144 383
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	408 624	408 624	357 546	51 078
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	548 654	548 654	480 074	68 580
Shigawake	403 136	403 136	352 744	50 392
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Adstock	858 045	858 045	782 173	75 872
Armagh	646 107	646 107	305 705	340 402
Beauceville	1 530 379	1 530 379	1 395 051	135 328
Beaulac-Garthby	513 646	513 646	256 824	256 822
Beaumont	745 642	745 642	679 706	65 936
Berthier-sur-Mer	580 255	580 255	435 192	145 063
Cap-Saint-Ignace	940 171	138 090	138 090	—
Disraeli	824 551	—	—	—
Disraeli	541 274	541 274	473 613	67 661
Dosquet	509 862	509 862	446 131	63 731
East Broughton	784 245	—	—	—
Frampton	594 069	594 069	495 256	98 813
Honfleur	489 236	489 236	428 085	61 151
Irlande	517 620	517 620	452 921	64 699
Kinnear's Mills	399 919	399 919	349 930	49 989
L'Islet	1 066 009	1 066 009	971 745	94 264
La Durantaye	471 637	471 637	353 730	117 907
La Guadeloupe	667 490	667 490	584 052	83 438
Lac-Etchemin	1 111 802	1 111 802	1 013 488	98 314
Lac-Frontière	373 805	373 805	327 082	46 723
Lac-Poulin	364 533	364 533	318 969	45 564
Laurier-Station	800 708	800 708 \$	729 907	70 801

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Leclercville	434 548	434 548	380 233	54 315
Lotbinière	510 240	510 240	446 460	63 780
Lévis	32 185 839	32 185 839	29 700 422	2 485 417
Montmagny	2 739 436	2 739 436	2 497 199	242 237
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	493 777	493 777	432 054	61 723
Notre-Dame-des-Pins	541 274	541 274	473 613	67 661
Notre-Dame-du-Rosaire	412 597	412 597	361 025	51 572
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	490 371	490 371	429 072	61 299
Sacré-Cœur-de-Jésus	449 308	449 308	393 148	56 160
Saint-Adalbert	451 579	451 579	386 225	65 354
Saint-Adrien-d'Irlande	416 760	416 760	312 570	104 190
Saint-Agapit	907 245	907 245	827 022	80 223
Saint-Alfred	429 817	429 817	376 089	53 728
Saint-Anselme	956 634	956 634	872 041	84 593
Saint-Antoine-de-Tilly	614 884	614 884	234 568	380 316
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	366 993	50 000	50 000	—
Saint-Apollinaire	1 206 228	1 206 228	1 099 568	106 660
Saint-Aubert	621 507	621 507	543 816	77 691
Saint-Benjamin	501 157	501 157	438 515	62 642
Saint-Benoît-Labre	646 675	646 675	565 838	80 837
Saint-Bernard	711 959	711 959	622 965	88 994
Saint-Camille-de-Lellis	507 591	507 591	444 143	63 448
Saint-Charles-de-Bellechasse	742 236	742 236	354 100	388 136
Saint-Cyprien	458 391	458 391	57 298	401 093
Saint-Cyrille-de-Lessard	485 072	485 072	424 438	60 634
Saint-Côme-Linière	959 283	959 283	874 455	84 828
Saint-Damase-de-L'Islet	445 334	445 334	389 669	55 665
Saint-Damien-de-Buckland	733 153	733 152	549 864	183 288
Saint-Elzéar	693 036	693 036	606 410	86 626
Saint-Fabien-de-Panet	534 083	534 083	467 320	66 763
Saint-Flavien	639 863	639 863	479 898	159 965
Saint-Fortunat	394 242	394 242	164 072	230 170
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	632 293	632 293	553 259	79 034
Saint-Frédéric	539 949	539 949	472 458	67 491
Saint-Georges	7 268 074	5 085 500	5 085 500	—
Saint-Gervais	705 525	705 525	512 272	193 253
Saint-Gilles	682 629	682 629	597 303	85 326
Saint-Gédéon-de-Beauce	781 596	781 596	712 485	69 111
Saint-Henri	1 145 485	1 145 485	1 044 196	101 289
Saint-Hilaire-de-Dorset	357 531	357 531	312 837	44 694

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Honoré-de-Shenley	650 081	650 081	568 820	81 261
Saint-Isidore	819 820	819 820	717 346	102 474
Saint-Jacques-de-Leeds	468 042	468 042	409 535	58 507
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	373 616	373 616	326 914	46 702
Saint-Janvier-de-Joly	506 455	506 455	443 149	63 306
Saint-Jean-Port-Joli	990 127	990 127	902 574	87 553
Saint-Jean-de-Brébeuf	413 354	413 354	301 669	111 685
Saint-Joseph-de-Beauce	1 187 873	1 187 873	1 082 833	105 040
Saint-Joseph-de-Coleraine	720 096	720 096	656 420	63 676
Saint-Joseph-des-Érables	421 302	421 302	368 641	52 661
Saint-Jules	436 630	436 630	382 053	54 577
Saint-Julien	415 247	415 247	363 342	51 905
Saint-Just-de-Bretenières	487 722	487 722	371 902	115 820
Saint-Lambert-de-Lauzon	1 392 430	1 392 430	1 044 324	348 106
Saint-Lazare-de-Bellechasse	563 414	563 414	422 562	140 852
Saint-Louis-de-Gonzague	425 654	425 654	319 242	106 412
Saint-Luc-de-Bellechasse	430 007	430 007	173 078	256 929
Saint-Léon-de-Standon	569 469	569 469	498 288	71 181
Saint-Magloire	477 314	477 314	150 231	327 083
Saint-Malachie	604 666	604 666	529 081	75 585
Saint-Marcel	435 873	435 873	285 850	150 023
Saint-Martin	829 471	829 471	756 124	73 347
Saint-Michel-de-Bellechasse	654 055	654 055	572 298	81 757
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	526 135	526 135	460 369	65 766
Saint-Nazaire-de-Dorchester	412 219	412 219	309 162	103 057
Saint-Nérée-de-Bellechasse	488 668	488 668	200 000	288 668
Saint-Odilon-de-Cranbourne	618 480	618 480	309 240	309 240
Saint-Omer	402 379	402 379	352 079	50 300
Saint-Pamphile	848 773	848 773	773 721	75 052
Saint-Patrice-de-Beaurivage	537 678	537 678	470 470	67 208
Saint-Paul-de-Montminy	498 697	498 697	436 359	62 338
Saint-Philibert	414 679	414 679	264 238	150 441
Saint-Philémon	486 019	486 019	132 433	353 586
Saint-Pierre-de-Broughton	505 320	505 320	442 155	63 165
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	532 380	532 380	465 836	66 544
Saint-Prosper	1 022 675	1 022 675	932 241	90 434
Saint-Raphaël	776 676	776 676	708 000	68 676
Saint-René	452 336	452 336	395 794	56 542
Saint-Roch-des-Aulnaies	519 702	519 702	454 741	64 961
Saint-Simon-les-Mines	434 170	434 170	379 897	54 273

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Sylvestre	525 378	525 378	459 704	65 674
Saint-Séverin	393 485	393 485	344 302	49 183
Saint-Théophile	482 991	482 991	422 618	60 373
Saint-Vallier	533 705	533 705	420 320	113 385
Saint-Victor	821 145	821 145	485 813	335 332
Saint-Zacharie	700 227	700 227	612 696	87 531
Saint-Édouard-de-Lotbinière	576 092	576 092	432 072	144 020
Saint-Éphrem-de-Beauce	836 473	791 086	762 503	28 583
Saint-Évariste-de-Forsyth	461 419	461 419	403 739	57 680
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	571 172	571 172	499 779	71 393
Sainte-Apolline-de-Patton	465 960	465 960	407 715	58 245
Sainte-Aurélie	519 134	519 134	454 244	64 890
Sainte-Claire	940 738	940 738	705 552	235 186
Sainte-Clotilde-de-Beauce	452 903	452 903	339 678	113 225
Sainte-Croix	798 627	798 627	728 005	70 622
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	404 461	404 461	353 906	50 555
Sainte-Félicité	414 868	414 868	363 013	51 855
Sainte-Hénédine	539 003	539 003	471 625	67 378
Sainte-Justine	685 467	685 467	544 139	141 328
Sainte-Louise	474 097	474 097	414 834	59 263
Sainte-Lucie-de-Beauregard	401 433	401 433	78 167	323 266
Sainte-Marguerite	541 274	541 274	473 613	67 661
Sainte-Marie	2 861 806	2 861 806	2 608 747	253 059
Sainte-Perpétue	699 092	699 092	611 709	87 383
Sainte-Praxède	420 167	420 167	367 647	52 520
Sainte-Rose-de-Watford	479 585	479 585	419 636	59 949
Sainte-Sabine	410 894	410 894	271 449	139 445
Saints-Anges	532 380	532 380	465 836	66 544
Scott	681 115	681 115	595 973	85 142
Thetford Mines	6 212 365	6 212 365	5 095 971	1 116 394
Tourville	478 071	478 071	418 313	59 758
Tring-Jonction	598 800	598 800	523 950	74 850
Val-Alain	514 214	514 214	449 939	64 275
Vallée-Jonction	696 821	696 821	609 721	87 100
Région 13				
Laval				
Laval	91 072 852	91 072 852	83 019 591	8 053 261

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 14 Lanaudière				
Berthierville	1 092 122	1 092 122	995 548	96 574
Charlemagne	1 424 789	1 424 789	1 298 802	125 987
Chertsey	1 277 000	1 277 000	1 164 081	112 919
Crabtree	1 006 590	1 006 590	917 582	89 008
Entrelacs	516 485	516 485	451 927	64 558
Joliette	4 625 182	4 625 182	4 216 194	408 988
L'Assomption	4 240 937	4 240 937	3 865 925	375 012
L'Épiphanie	951 335	951 335	867 212	84 123
L'Épiphanie	1 227 422	1 227 422	1 118 886	108 536
La Visitation-de-l'Île-Dupas	454 796	454 796	397 950	56 846
Lanoraie	1 139 998	1 139 998	1 039 193	100 805
Lavaltrie	3 020 379	3 020 379	2 753 295	267 084
Mandeville	769 107	769 107	701 096	68 011
Mascouche	8 629 827	8 629 827	5 258 763	3 371 064
Matawinie	359 802	359 802	198 767	161 035
Notre-Dame-de-Lourdes	766 079	766 079	698 338	67 741
Notre-Dame-de-la-Merci	538 246	538 246	470 967	67 279
Notre-Dame-des-Prairies	2 027 183	2 027 183	1 847 927	179 256
Rawdon	2 474 181	2 474 181	2 255 399	218 782
Repentigny	19 022 064	19 022 064	17 340 007	1 682 057
Saint-Alexis	446 659	446 659	390 824	55 835
Saint-Alexis	477 314	477 314	417 648	59 666
Saint-Alphonse-Rodriguez	943 009	943 009	318 386	624 623
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 004 698	1 004 698	915 855	88 843
Saint-Barthélemy	725 773	725 773	544 332	181 441
Saint-Calixte	1 441 441	1 441 441	1 081 080	360 361
Saint-Charles-Borromée	2 979 589	2 979 589	2 716 116	263 473
Saint-Cléophas-de-Brandon	389 890	389 890	341 152	48 738
Saint-Cuthbert	712 527	712 527	623 462	89 065
Saint-Côme	752 076	752 076	685 572	66 504
Saint-Damien	750 941	750 941	684 540	66 401
Saint-Didace	472 773	472 773	413 679	59 094
Saint-Donat	1 165 922	1 165 922	1 062 820	103 102
Saint-Esprit	695 875	695 875	608 888	86 987
Saint-Félix-de-Valois	1 438 981	1 438 981	1 311 739	127 242
Saint-Gabriel	869 588	869 588	666 520	203 068
Saint-Gabriel-de-Brandon	867 696	867 696	790 969	76 727
Saint-Ignace-de-Loyola	711 013	711 013	622 139	88 874

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Jacques	1 045 193	1 045 193	952 770	92 423
Saint-Jean-de-Matha	1 143 214	1 143 214	1 042 125	101 089
Saint-Liguori	704 579	704 579	616 504	88 075
Saint-Lin-Laurentides	3 620 400	3 620 400	1 094 869	2 525 531
Saint-Michel-des-Saints	844 231	844 231	769 579	74 652
Saint-Norbert	539 760	539 760	472 290	67 470
Saint-Paul	1 113 127	1 113 127	834 846	278 281
Saint-Pierre	395 567	395 567	346 122	49 445
Saint-Roch-Ouest	392 161	392 161	343 140	49 021
Saint-Roch-de-l'Achigan	1 218 717	1 218 717	1 110 950	107 767
Saint-Sulpice	971 961	971 961	886 013	85 948
Saint-Thomas	883 212	883 212	805 115	78 097
Saint-Zénon	596 340	596 340	521 801	74 539
Sainte-Béatrix	681 304	681 304	596 141	85 163
Sainte-Geneviève-de-Berthier	775 541	775 541	706 964	68 577
Sainte-Julienne	2 004 012	2 004 012	1 826 804	177 208
Sainte-Marcelline-de-Kildare	612 235	612 235	535 703	76 532
Sainte-Marie-Salomé	576 660	576 660	504 581	72 079
Sainte-Mélanie	873 562	873 562	796 315	77 247
Sainte-Élisabeth	614 884	614 884	538 027	76 857
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	655 379	655 379	573 454	81 925
Terrebonne	23 764 064	23 764 064	21 662 685	2 101 379
Région 15 Laurentides				
Amherst	603 909	603 909	528 423	75 486
Arundel	455 742	455 742	398 776	56 966
Barkmere	354 693	354 693	142 000	212 693
Blainville	11 783 437	11 783 437	10 741 470	1 041 967
Bois-des-Filion	2 143 760	2 143 760	1 954 195	189 565
Boisbriand	6 438 037	6 438 037	5 868 745	569 292
Brownsburg-Chatham	1 636 421	1 636 421	1 491 720	144 701
Brébeuf	524 054	524 054	458 549	65 505
Chute-Saint-Philippe	504 752	504 752	441 658	63 094
Deux-Montagnes	4 213 180	4 213 180	3 840 625	372 555
Estérel	385 916	385 916	337 680	48 236
Ferme-Neuve	907 812	907 812	827 540	80 272
Gore	635 510	635 510	556 073	79 437
Grenville	602 774	602 774	527 429	75 345
Grenville-sur-la-Rouge	856 153	856 153	286 589	569 564
Harrington	486 019	486 019	425 264	60 755

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Huberdeau	522 351	522 351	457 058	65 293
Ivry-sur-le-Lac	412 030	412 030	360 528	51 502
Kiamika	483 180	483 180	422 786	60 394
L'Ascension	507 780	507 780	444 311	63 469
La Conception	583 283	583 283	510 370	72 913
La Macaza	522 729	522 729	457 387	65 342
La Minerve	590 474	590 474	516 663	73 811
Labelle	767 971	767 971	700 060	67 911
Lac-Saguay	432 088	432 088	378 077	54 011
Lac-Saint-Paul	444 010	444 010	388 507	55 503
Lac-Supérieur	666 544	666 544	583 226	83 318
Lac-Tremblant-Nord	342 961	342 961	300 090	42 871
Lac-des-Seize-Îles	367 750	367 750	321 783	45 967
Lac-des-Écorces	887 565	887 565	809 082	78 483
Lac-du-Cerf	421 302	421 302	368 641	52 661
Lachute	2 869 529	2 869 529	2 615 786	253 743
Lantier	491 696	491 696	430 234	61 462
Lorraine	2 338 296	2 338 296	2 131 531	206 765
Mille-Isles	615 263	615 263	538 356	76 907
Mirabel	8 794 193	8 794 193	8 008 000	786 193
Mont-Laurier	3 232 776	3 232 776	2 946 913	285 863
Mont-Saint-Michel	458 391	458 391	343 794	114 597
Mont-Tremblant	2 186 480	2 186 480	1 993 137	193 343
Montcalm	459 716	459 716	402 255	57 461
Morin-Heights	1 014 349	1 014 349	924 655	89 694
Nomingue	778 568	778 568	709 722	68 846
Notre-Dame-de-Pontmain	471 826	471 826	412 846	58 980
Notre-Dame-du-Laus	634 943	634 943	555 576	79 367
Oka	1 232 909	1 232 909	1 123 889	109 020
Piedmont	799 573	799 573	728 871	70 702
Pointe-Calumet	1 652 592	1 652 592	1 506 459	146 133
Prévost	2 525 591	2 525 591	2 302 262	223 329
Rivière-Rouge	1 198 848	1 198 848	717 099	481 749
Rosemère	3 447 586	3 447 586	3 142 726	304 860
Saint-Adolphe-d'Howard	1 038 192	1 038 192	946 388	91 804
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	489 614	489 614	428 414	61 200
Saint-André-d'Argenteuil	932 601	932 601	850 134	82 467
Saint-Colomban	2 648 443	2 648 443	2 414 248	234 195
Saint-Eustache	10 321 036	10 321 036	9 408 384	912 652
Saint-Faustin-Lac-Carré	919 355	919 355	838 058	81 297

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Hippolyte	1 794 029	1 794 029	1 635 391	158 638
Saint-Joseph-du-Lac	1 306 141	1 306 141	1 190 645	115 496
Saint-Jérôme	15 749 947	15 749 947	8 073 833	7 676 114
Saint-Placide	648 756	648 756	567 665	81 091
Saint-Sauveur	2 246 338	2 246 338	2 047 701	198 637
Sainte-Adèle	2 650 374	2 650 374	2 416 012	234 362
Sainte-Agathe-des-Monts	2 338 054	2 338 054	2 131 309	206 745
Sainte-Anne-des-Lacs	932 223	932 223	849 790	82 433
Sainte-Anne-des-Plaines	3 237 120	3 237 120	2 950 872	286 248
Sainte-Anne-du-Lac	452 714	452 714	396 123	56 591
Sainte-Lucie-des-Laurentides	568 334	568 334	497 294	71 040
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	818 685	818 685	746 293	72 392
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2 917 801	2 917 801	2 659 789	258 012
Sainte-Sophie	2 645 788	2 645 788	2 411 832	233 956
Sainte-Thérèse	6 188 953	6 188 953	5 641 684	547 269
Val-David	1 148 891	1 148 891	861 666	287 225
Val-Morin	870 345	870 345	793 383	76 962
Val-des-Lacs	483 748	483 748	423 283	60 465
Wentworth	433 980	433 980	379 736	54 244
Wentworth-Nord	597 854	597 854	523 124	74 730
Région 16				
Montérégie				
Abercorn	405 974	405 974	304 482	101 492
Acton Vale	1 801 270	1 801 270	1 641 991	159 279
Ange-Gardien	724 259	724 259	660 213	64 046
Beauharnois	2 908 871	2 908 871	2 651 652	257 219
Bedford	479 396	479 396	419 475	59 921
Bedford	839 311	839 311	629 484	209 827
Beloeil	4 693 728	4 693 728	4 278 678	415 050
Bolton-Ouest	474 476	474 476	415 170	59 306
Boucherville	9 582 957	9 582 957	8 735 571	847 386
Brigham	799 573	799 573	728 873	70 700
Brome	390 079	390 079	341 320	48 759
Bromont	1 549 302	1 549 302	1 412 304	136 998
Brossard	17 629 176	17 629 176	16 070 288	1 558 888
Béthanie	400 487	400 487	350 427	50 060
Calixa-Lavallée	439 657	439 657	384 699	54 958
Candiac	4 060 882	4 060 882	3 701 791	359 091
Carignan	1 893 711	1 893 711	1 726 257	167 454
Chambly	5 663 030	5 663 030	5 162 269	500 761

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Châteauguay	10 463 680	10 463 680	6 716 487	3 747 193
Contrecoeur	1 440 873	1 440 873	1 313 461	127 412
Coteau-du-Lac	1 591 769	1 591 769	1 451 016	140 753
Cowansville	2 968 004	2 968 004	2 705 556	262 448
Delson	1 836 508	1 836 508	1 674 118	162 390
Dundee	419 220	419 220	366 821	52 399
Dunham	988 046	988 046	900 678	87 368
East Farnham	436 062	436 062	381 556	54 506
Elgin	420 924	420 924	368 312	52 612
Farnham	1 908 675	1 908 675	1 739 895	168 780
Franklin	648 756	648 756	567 665	81 091
Frelighsburg	532 758	532 758	466 165	66 593
Godmanchester	609 586	609 586	533 386	76 200
Granby	14 532 286	14 532 286	13 247 247	1 285 039
Havelock	484 505	484 505	423 941	60 564
Hemmingford	484 126	484 126	423 612	60 514
Hemmingford	679 979	679 979	594 979	85 000
Henryville	633 618	633 618	554 414	79 204
Hinchinbrooke	789 733	789 733	719 901	69 832
Howick	453 471	453 471	396 788	56 683
Hudson	1 335 851	1 335 851	1 217 724	118 127
Huntingdon	818 307	818 307	745 945	72 362
L'Île-Cadieux	364 722	364 722	319 130	45 592
L'Île-Perrot	2 437 012	2 437 012	2 221 518	215 494
La Prairie	5 409 360	5 409 360	4 931 029	478 331
La Présentation	763 998	763 998	696 441	67 557
Lac-Brome	1 400 756	1 400 756	1 276 894	123 862
Lacolle	822 659	822 659	749 912	72 747
Les Coteaux	1 079 065	1 079 065	983 646	95 419
Les Cèdres	1 446 172	1 446 172	1 318 294	127 878
Longueuil	55 741 851	55 741 851	50 812 787	4 929 064
Léry	788 030	788 030	718 348	69 682
Marieville	1 869 816	1 869 816	1 704 471	165 345
Massueville	433 602	433 602	379 400	54 202
McMasterville	1 378 238	1 378 238	1 256 366	121 872
Mercier	2 505 075	2 505 075	2 283 558	221 517
Mont-Saint-Grégoire	890 214	890 214	811 497	78 717
Mont-Saint-Hilaire	3 904 481	3 904 481	3 559 220	345 261
Napierville	997 129	997 129	908 956	88 173
Notre-Dame-de-Stanbridge	476 936	476 936	417 319	59 617

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2 477 319	2 477 319	2 258 259	219 060
Noyan	596 907	596 907	522 291	74 616
Ormstown	1 023 621	1 023 621	433 305	590 316
Otterburn Park	2 063 628	2 063 628	1 881 151	182 477
Pike River	440 603	440 603	385 525	55 078
Pincourt	2 842 497	2 842 497	2 591 144	251 353
Pointe-Fortune	433 034	433 034	378 903	54 131
Pointe-des-Cascades	551 492	551 492	419 642	131 850
Richelieu	1 335 472	1 335 472	1 217 381	118 091
Rigaud	1 703 278	1 703 278	1 552 664	150 614
Rivière-Beaudette	678 087	678 087	593 327	84 760
Rougemont	834 580	834 580	760 783	73 797
Roxton	531 245	531 245	464 842	66 403
Roxton Falls	592 177	592 177	518 154	74 023
Roxton Pond	1 034 029	1 034 029	942 595	91 434
Saint-Aimé	435 683	435 683	381 220	54 463
Saint-Alexandre	786 137	786 137	716 621	69 516
Saint-Alphonse-de-Granby	911 786	911 786	831 159	80 627
Saint-Amable	2 167 413	2 167 413	1 975 758	191 655
Saint-Anicet	848 583	848 583	773 546	75 037
Saint-Antoine-sur-Richelieu	644 593	644 593	564 018	80 575
Saint-Armand	562 657	562 657	492 324	70 333
Saint-Barnabé-Sud	500 968	500 968	233 133	267 835
Saint-Basile-le-Grand	3 883 000	3 883 000	3 539 639	343 361
Saint-Bernard-de-Lacolle	630 969	630 969	552 097	78 872
Saint-Bernard-de-Michaudville	431 899	431 899	377 909	53 990
Saint-Blaise-sur-Richelieu	715 365	715 365	625 947	89 418
Saint-Bruno-de-Montarville	5 948 559	5 948 559	5 422 549	526 010
Saint-Charles-sur-Richelieu	667 869	667 869	584 388	83 481
Saint-Chrysostome	828 714	828 714	755 432	73 282
Saint-Clet	665 787	665 787	256 111	409 676
Saint-Constant	5 901 735	5 901 735	5 379 862	521 873
Saint-Cyprien-de-Napierville	646 486	646 486	565 677	80 809
Saint-Césaire	1 331 309	1 331 309	1 213 588	117 721
Saint-Damase	820 010	820 010	747 498	72 512
Saint-David	491 885	491 885	430 402	61 483
Saint-Denis-sur-Richelieu	762 862	762 862	695 406	67 456
Saint-Dominique	746 778	746 778	680 742	66 036
Saint-Georges-de-Clarenceville	549 978	549 978	481 229	68 749
Saint-Gérard-Majella	381 753	381 753	179 151	202 602

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Hugues	593 312	593 312	519 148	74 164
Saint-Hyacinthe	12 652 574	12 652 574	11 533 751	1 118 823
Saint-Ignace-de-Stanbridge	458 391	458 391	401 093	57 298
Saint-Isidore	809 413	809 413	737 841	71 572
Saint-Jacques-le-Mineur	657 272	657 272	305 102	352 170
Saint-Jean-Baptiste	915 949	915 949	834 957	80 992
Saint-Jean-sur-Richelieu	21 627 546	21 627 546	19 715 094	1 912 452
Saint-Joachim-de-Shefford	547 140	547 140	478 751	68 389
Saint-Joseph-de-Sorel	654 055	654 055	572 299	81 756
Saint-Jude	560 575	560 575	490 504	70 071
Saint-Lambert	5 212 893	5 212 893	4 751 936	460 957
Saint-Lazare	4 298 380	4 298 380	3 918 291	380 089
Saint-Liboire	889 646	889 646	810 979	78 667
Saint-Louis	474 097	474 097	414 834	59 263
Saint-Louis-de-Gonzague	613 749	613 749	537 033	76 716
Saint-Marc-sur-Richelieu	697 010	697 010	609 882	87 128
Saint-Marcel-de-Richelieu	447 794	447 794	391 818	55 976
Saint-Mathias-sur-Richelieu	1 199 794	1 199 794	1 093 699	106 095
Saint-Mathieu	696 064	696 064	609 056	87 008
Saint-Mathieu-de-Beloeil	787 651	787 651	718 000	69 651
Saint-Michel	848 205	848 205	773 203	75 002
Saint-Nazaire-d'Acton	500 211	500 211	437 682	62 529
Saint-Ours	660 678	660 678	578 095	82 583
Saint-Patrice-de-Sherrington	704 201	704 201	616 175	88 026
Saint-Paul-d'Abbotsford	874 129	874 129	796 832	77 297
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	707 607	707 607	619 157	88 450
Saint-Philippe	1 338 878	1 338 878	1 220 487	118 391
Saint-Pie	1 303 114	1 303 114	1 187 883	115 231
Saint-Polycarpe	658 596	658 596	576 275	82 321
Saint-Robert	670 707	670 707	586 866	83 841
Saint-Roch-de-Richelieu	700 605	700 605	613 032	87 573
Saint-Rémi	1 541 544	1 541 544	1 405 234	136 310
Saint-Simon	572 875	572 875	501 263	71 612
Saint-Stanislas-de-Kostka	653 109	653 109	571 473	81 636
Saint-Sébastien	463 500	463 500	405 566	57 934
Saint-Théodore-d'Acton	630 023	630 023	551 271	78 752
Saint-Télesphore	482 991	482 991	422 618	60 373
Saint-Urbain-Premier	548 843	548 843	480 235	68 608
Saint-Valentin	430 953	430 953	377 083	53 870
Saint-Valérien-de-Milton	657 650	657 650	575 442	82 208

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Zotique	1 391 295	1 391 295	1 268 268	123 027
Saint-Édouard	571 361	571 361	499 940	71 421
Saint-Étienne-de-Beauharnois	485 640	485 640	424 935	60 705
Sainte-Angèle-de-Monnoir	643 458	643 458	563 024	80 434
Sainte-Anne-de-Sabrevois	698 902	698 902	611 541	87 361
Sainte-Anne-de-Sorel	868 642	868 642	791 830	76 812
Sainte-Barbe	614 127	614 127	537 362	76 765
Sainte-Brigide-d'Iberville	578 741	578 741	506 401	72 340
Sainte-Catherine	3 935 616	3 935 616	3 587 603	348 013
Sainte-Christine	481 288	481 288	421 127	60 161
Sainte-Clotilde	641 755	641 755	561 533	80 222
Sainte-Cécile-de-Milton	720 475	720 475	656 764	63 711
Sainte-Hélène-de-Bagot	612 992	612 992	536 368	76 624
Sainte-Julie	7 134 843	7 134 843	6 503 931	630 912
Sainte-Justine-de-Newton	517 242	517 242	452 585	64 657
Sainte-Madeleine	762 105	762 105	694 714	67 391
Sainte-Marie-Madeleine	858 991	858 991	783 034	75 957
Sainte-Marthe	543 355	543 355	300 000	243 355
Sainte-Martine	1 178 222	1 178 222	589 112	589 110
Sainte-Sabine	540 517	540 517	472 955	67 562
Sainte-Victoire-de-Sorel	802 600	802 600	731 629	70 971
Salaberry-de-Valleyfield	9 661 158	9 661 158	8 806 856	854 302
Shefford	1 571 254	1 571 254	1 432 315	138 939
Sorel-Tracy	8 280 579	8 280 579	7 548 354	732 225
Stanbridge East	499 643	499 643	437 185	62 458
Stanbridge Station	396 702	396 702	347 116	49 586
Sutton	1 060 710	1 060 710	966 916	93 794
Terrasse-Vaudreuil	708 932	708 932	620 319	88 613
Très-Saint-Rédempteur	480 531	480 531	420 462	60 069
Très-Saint-Sacrement	568 144	568 144	497 126	71 018
Upton	713 095	713 095	623 959	89 136
Varennes	5 111 039	5 111 039	4 659 088	451 951
Vaudreuil-Dorion	6 596 369	6 596 369	6 013 074	583 295
Vaudreuil-sur-le-Lac	598 232	598 232	523 453	74 779
Venise-en-Québec	588 203	588 203	73 525	514 678
Verchères	1 342 095	1 342 095	1 223 419	118 676
Warden	409 380	409 380	132 851	276 529
Waterloo	1 109 721	1 109 721	1 011 592	98 129
Yamaska	643 836	643 836	563 360	80 476

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Région 17 Centre-du-Québec				
Aston-Jonction	408 245	408 245	357 217	51 028
Baie-du-Febvre	543 923	543 923	475 930	67 993
Bécancour	2 696 233	2 696 233	2 457 814	238 419
Chesterville	517 999	517 999	453 250	64 749
Daveluyville	526 135	526 135	460 369	65 766
Deschailions-sur-Saint-Laurent	525 946	110 000	110 000	—
Drummondville	16 520 127	16 520 127	15 059 310	1 460 817
Durham-Sud	537 111	537 111	455 825	81 286
Fortierville	472 773	472 773	413 679	59 094
Grand-Saint-Esprit	430 763	430 763	376 915	53 848
Ham-Nord	508 348	508 348	444 808	63 540
Inverness	491 696	491 696	430 234	61 462
Kingsey Falls	737 505	737 505	672 289	65 216
L'Avenir	585 554	585 554	436 248	149 306
La Visitation-de-Yamaska	401 622	401 622	231 660	169 962
Laurierville	609 018	609 018	532 889	76 129
Lefebvre	489 992	489 992	428 743	61 249
Lemieux	402 947	402 947	352 576	50 371
Lyster	644 593	644 593	444 593	200 000
Maddington	416 382	416 382	364 336	52 046
Manseau	515 539	515 539	77 108	438 431
Nicolet	1 880 436	1 880 436	1 714 158	166 278
Notre-Dame-de-Ham	419 410	419 410	366 982	52 428
Notre-Dame-de-Lourdes	476 746	476 746	417 151	59 595
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	510 051	510 051	446 292	63 759
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	600 881	600 881	450 660	150 221
Parisville	432 845	432 845	378 742	54 103
Pierreville	779 325	779 325	710 414	68 911
Plessisville	827 200	827 200	754 054	73 146
Plessisville	1 616 147	1 616 147	1 473 235	142 912
Princeville	1 410 218	1 410 218	1 285 516	124 702
Saint-Albert	635 700	635 700	476 778	158 922
Saint-Bonaventure	526 325	526 325	460 537	65 788
Saint-Christophe-d'Arthabaska	861 072	861 072	784 930	76 142
Saint-Cyrille-de-Wendover	1 136 591	1 136 591	852 444	284 147
Saint-Célestin	455 174	455 174	398 279	56 895
Saint-Célestin	487 343	487 343	426 426	60 917
Saint-Edmond-de-Grantham	459 148	459 148	401 758	57 390

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Saint-Elphège	390 079	390 079	341 320	48 759
Saint-Eugène	551 303	551 303	482 391	68 912
Saint-Ferdinand	746 778	746 778	231 540	515 238
Saint-François-du-Lac	715 176	715 176	625 779	89 397
Saint-Félix-de-Kingsey	611 478	611 478	535 045	76 433
Saint-Germain-de-Grantham	1 120 318	1 120 318	1 021 253	99 065
Saint-Guillaume	636 835	636 835	477 624	159 211
Saint-Louis-de-Blandford	528 028	528 028	397 161	130 867
Saint-Lucien	634 375	634 375	555 079	79 296
Saint-Léonard-d'Aston	749 048	749 048	682 812	66 236
Saint-Majorique-de-Grantham	562 468	562 468	351 545	210 923
Saint-Norbert-d'Arthabaska	890 101	890 101	556 315	333 786
Saint-Pie-de-Guire	426 979	426 979	150 227	276 752
Saint-Pierre-Baptiste	417 707	417 707	313 278	104 429
Saint-Pierre-les-Becquets	560 008	560 008	265 813	294 195
Saint-Rosaire	490 749	490 749	368 064	122 685
Saint-Rémi-de-Tingwick	426 033	426 033	372 778	53 255
Saint-Samuel	463 122	463 122	405 230	57 892
Saint-Sylvère	493 399	493 399	431 725	61 674
Saint-Valère	580 634	580 634	508 053	72 581
Saint-Wenceslas	548 465	548 465	479 906	68 559
Saint-Zéphirin-de-Courval	494 912	494 912	433 048	61 864
Sainte-Anne-du-Sault	586 878	586 878	440 160	146 718
Sainte-Brigitte-des-Saults	486 586	486 586	364 938	121 648
Sainte-Clotilde-de-Horton	630 401	630 401	551 600	78 801
Sainte-Cécile-de-Lévrard	416 950	—	—	—
Sainte-Eulalie	506 645	506 645	227 976	278 669
Sainte-Françoise	426 411	426 411	373 107	53 304
Sainte-Hélène-de-Chester	405 596	405 596	354 900	50 696
Sainte-Marie-de-Blandford	433 980	433 980	254 800	179 180
Sainte-Monique	439 279	439 279	384 370	54 909
Sainte-Perpétue	517 620	517 620	339 000	178 620
Sainte-Sophie-d'Halifax	453 282	453 282	396 620	56 662
Sainte-Sophie-de-Lévrard	486 397	486 397	425 600	60 797
Sainte-Séraphine	415 436	415 436	363 510	51 926
Sainte-Élizabeth-de-Warwick	407 867	407 867	356 881	50 986
Saints-Martyrs-Canadiens	387 808	387 808	339 332	48 476
Tingwick	618 858	618 858	77 357	541 501
Victoriaville	9 988 684	9 988 684	8 740 102	1 248 582
Villeroy	429 817	429 817	376 089	53 728

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Warwick	1 248 994	1 248 994	1 068 598	180 396
Wickham	815 279	815 279	743 187	72 092
Sous-total	2 102 841 356	2 085 475 741	1 820 765 250	264 710 491
Comptabilisation de la retenue appliquée sur les travaux réalisés au 31 mars 2014			108 823 426	
TOTAL	2 102 841 356	2 085 475 741	1 929 588 676	155 887 065

***Société de financement
des infrastructures
locales***

Québec 